

PARLEMENT

LES DÉPUTÉS ENTAMENT LE DÉBAT SUR LE PLFC SUR FOND DE CRISE POLITICO-SANITAIRE

Page 4

**LES "BARQUES
DE LA MORT"
REPRENNENT DU SERVICE**

**113 HARRAGA
ARRÊTÉS EN
UNE SEMAINE**

Page 4

ISSN : 1112-7449
MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 4004 | Mercredi 27 mai 2020 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

**BILAN DU COVID-19
EN ALGÉRIE**

**8 NOUVEAUX
DÉCÈS, LES
CONTAMINATIONS
EN HAUSSE**

Page 16

L'OMS SUSPEND LES ESSAIS DE CHLOROQUINE

QUEL IMPACT SUR L'ALGÉRIE ?

Page 3



SELON L'APOCE

**LE PRIX DU MASQUE
NE DEVRAIT
PAS DÉPASSER
15 DINARS**

Page 2

PORT DE LA BAVETTE

**AXE CENTRAL
DE LA STRATÉGIE
DE DÉCONFINEMENT
EN ALGÉRIE ?**

Page 2

SELON L'APOCE

Le prix du masque ne "doit pas dépasser 15 dinars"

Selon le président de l'Apoce, le prix réel du masque de protection "ne doit absolument pas dépasser les 15 DA", estimant que le prix plafond fixé à 40 DA par le gouvernement est plutôt élevé.

PAR RAHIMA RAHMOUNI

Le passage hier sur les ondes de la radio nationale de la Chaîne 1; le président de l'Association nationale, de protection et d'orientation du consommateur et de son environnement (Apoce), Mustapha Zebdi, a fait un constat concernant le prix réel du masque de protection qui selon lui, ne devrait pas excéder les 15 dinars, alors que le port de ce dernier est devenu obligatoire. Mustapha Zebdi s'est donc élevé contre le prix du masque. Rappelons que ce dernier a été plafonné par le ministère de la Santé à 40 DA. Mustapha Zebdi juge ce seuil trop élevé. De plus, certains spéculateurs ne respectent pas ce plafond. Ainsi, estimant que le port du masque de protection est une obligation étant donné l'évolution de l'épidémie du Coronavirus dans le pays, il a insisté en affirmant que "le prix du masque ne doit pas dépasser les 15 DA".

Le port du masque désormais "obligatoire" en Algérie

En effet, le port du masque est devenu obligatoire, selon un décret paru dans le dernier numéro du Journal officiel en date du 21 mai dernier. Les autorités publiques tendent ainsi à préparer les citoyens vers un déconfinement progressif dans les jours à venir. Néanmoins, cela serait accompagné d'une série de mesures de prévention complémentaires; dont l'obligation de se munir d'un masque et de respecter les mesures de distanciation sociale; renforçant de cette manière les précédents dispositifs sanitaires.

"L'engagement du citoyen est un devoir national"

Poursuivant dans le même sillage, l'intervenant a souligné qu'il n'y a aucun prétexte justifiant de ne pas porter de masque; et que le citoyen doit agir en cas d'indisponibilité de ce produit; quitte à le confectionner artisanalement chez soi avec du tissu. "En cas de non-disponibilité, le

citoyen doit se débrouiller, et ce en le confectionnant avec du tissu", a-t-il recommandé. D'autre part, il a insisté sur la nécessité d'organiser les comportements du consommateur en ces temps de crise sanitaire que traverse le pays; ajoutant que

l'engagement du citoyen au respect des mesures sanitaires est un devoir national et moral. Ceci dans l'intérêt collectif, afin de préserver la santé des Algériens.

En conclusion, il a appelé à commercialiser ces masques au niveau des pharmacies

afin de garantir leur qualité. Selon lui, le gouvernement devrait promulguer des décrets exécutifs et des textes législatifs précis afin d'éviter tout type de fraude et de spéculation à ce sujet.

R. R.

PORT DU MASQUE

Axe central de la stratégie de déconfinement en Algérie ?

PAR RACIM NIDAL

La question est sur toutes les lèvres : l'Algérie entamera-t-elle la sortie du confinement après les fêtes de l'Aïd el-fitr ? Les mesures prises par les autorités, dont le confinement à domicile et la fermeture des écoles et de certains types de commerce, sont prolongées jusqu'au 29 mai et, moins d'une semaine avant cette échéance, aucune décision n'est prise quant à leur levée, leur reconduction, leur durcissement ou leur allègement. Les rares responsables officiels qui se sont exprimés sur la question n'ont pas évoqué franchement le déconfinement graduel, mais ne l'ont pas exclu. Le ministre de la Santé, Abderrahmane Benbouzid, laisse entendre qu'un allègement du dispositif est proche. "Nous sommes beaucoup plus dans la réflexion d'allègement que de durcissement des mesures de confinement", a-t-il déclaré jeudi. Si la levée totale et subite des mesures en vigueur pourrait s'avérer une décision précipitée à l'heure actuelle, au vu du nombre encore élevé de contaminations enregistrées quotidiennement (entre 150 à 200), leur allègement est en revanche une nécessité et ce, juste après le ramadan et les fêtes de l'Aïd. Sur le plan économique, le pays ne peut pas se permettre une période supplémentaire d'arrêt ou de ralentissement de l'activité dans certains secteurs. Les pertes sont déjà innombrables pour les entreprises,

grandes ou petites, le Trésor public, les salariés du privé, les journaliers et les familles démunies. L'État ne pourra pas prendre en charge toutes les retombées économiques et sociales d'un confinement de plusieurs mois. L'allègement et la réflexion pour trouver d'autres options moins contraignantes et plus efficaces s'impose, d'autant plus que dans plusieurs villes, on a constaté depuis le mois de mars comment la nécessité de s'approvisionner a presque anéanti les effets du confinement, créant parfois des situations encore plus propices à la propagation du virus. "Lorsque la courbe du nombre de contamination et de décès dus au coronavirus s'améliorera, lorsque les chiffres baisseront, lorsqu'on aura suffisamment de certitudes qu'il n'y a pas de foyers qui dérangent, on proposera des mesures de déconfinement. Si la décrue est entamée et que cela devient durable, il arriverait un moment, jamais je ne vous dirais quand et personne ne vous dira quand, à ce moment-là on engagera des mesures de déconfinement graduel", a encore déclaré le ministre de la Santé. La suite de son intervention sur les ondes de la Radio nationale est toutefois moins tranchée : la situation épidémiologique est plus ou moins stable, l'Algérie est sur une courbe en dents de scie, un durcissement des mesures de confinement après le 30 mai est écarté et certaines mesures, notamment le port du masque, resteront

obligatoires.

Les quantités disponibles seront-elles suffisantes ?

Ce sont autant d'indices qui laissent penser que la situation après les fêtes de l'Aïd el-fitr ne sera pas identique à celle qui a prévalu depuis fin mars.

Mais pour sortir du confinement, il faut un plan détaillé, précisant les dates d'ouverture ou de reprise de chaque secteur ou commerce, prenant en compte toutes éventualités et définissant les mesures supplémentaires de prévention à observer. Les autorités algériennes ont-elles élaboré un tel plan ? Le ministre de la Santé assure que oui mais qu'il ne le dévoilera pas tant qu'aucune mesure de déconfinement n'est prise. "En matière de déconfinement nous avons un plan", a-t-il assuré samedi dernier dans une déclaration au site spécialisé *sante-algeria.com*. Benbouzid a rappelé que c'est au Comité scientifique en charge du suivi de l'épidémie "de faire une proposition de déconfinement de façon graduelle, méthodique, intelligente, progressive, étudiée et en prenant en considération tous les départements et tous les secteurs d'activité dans le pays". Jusqu'à présent, seul le secteur du Tourisme dit préparer un protocole sanitaire en prévision de la réouverture des plages, des piscines et des hôtels. En attendant que les autorités tranchent sur la question et détaillent les étapes à suivre pour un retour à la normale, une grande décision est prise et elle semble constituer l'axe central de la stratégie de sortie du confinement du gouvernement algérien : le port du masque est obligatoire depuis dimanche 24 mai, premier jour de l'Aïd. Le Premier ministre Abdelaziz Djerad, qui a assuré que "nous allons sortir très prochainement de la crise sanitaire", a beaucoup insisté lors de ses dernières sorties publiques sur la généralisation de l'obligation du port du masque, la qualifiant d'autre défi à relever après ceux du traitement à base de chloroquine et des tests de dépistage. Il a révélé au passage que 9 millions de masques ont été distribués. Le 12 mai, il avait révélé que l'État fournira 7 millions de masques par semaine. Tout cela appelle des interrogations pour lesquelles les prochains jours apporteront sans doute une réponse : les quantités produites localement et celles importées de Chine seront-elles suffisantes avec des prix abordables, les citoyens respecteront-ils partout cette nouvelle obligation et, surtout, quelles autres mesures sont prévues pour accompagner la sortie du confinement.

R. N.

RAPATRIEMENT DE FRANÇAIS DEPUIS L'ALGÉRIE

3 traversées maritimes annoncées

PAR RAYAN NASSIM

Une traversée maritime de rapatriement reliant Alger à Marseille sera programmée dans un premier temps. Deux autres traversées, qui effectueront le même trajet, sont appelées à suivre. Le tout, un total de trois traversées, aura lieu avant la deuxième moitié du mois de juin.

"Les services diplomatiques et consulaires" français affirment dans un communiqué publié ce 25 mai, "la mise en place d'une première traversée maritime au départ d'Alger en direction de Marseille". Les représentations de France en Algérie ci-dessus mentionnées travaillent "en accord avec les autorités algériennes". Elles opèrent également "en collaboration avec la compagnie maritime Corsica Linea". Le document officiel rendu public sur le site du consulat général de France à Alger précise que ce sera cette compagnie qui s'en chargera des traversées Alger - Marseille. La "première traversée devrait avoir lieu dans les prochains jours. Elle pourrait être suivie de deux autres traversées dans la 1ère quinzaine de juin". La France compte donc lancer des opérations de transport par la mer pour récupérer ses ressortissants bloqués dans la rive sud de la méditerranée. Les Français, les binationaux, les citoyens de l'UE et tous ceux résidant légalement dans l'espace Schengen œuvre droit à embarquer pour l'Hexagone.

Consolidation du rapatriement aérien des français bloqués en Algérie

Pour rappel, Air France lancera des opérations de rapatriement des ressortissants français coincés en Algérie comme annoncé ce dimanche. Les avions de la compagnie aérienne réaliseront en moyenne 3 vols quotidiens Alger - Paris. Le consulat de France à Alger a indiqué notamment que cela se réalisera d'ici le 14 juin. Le groupe aérien procédait jusque-là à un vol quotidien à partir d'Alger

ou d'Oran à l'ouest du pays. La compagnie ASL Airlines a ouvert depuis hier les réservations des billets d'avions destinés au rapatriement des ressortissants français et binationaux bloqués en Algérie. Un vol quotidien aura lieu à partir d'aujourd'hui 27 mai jusqu'au 31 courant. Alors qu'Air France a mis en place un programme de rapatriement à compter du 25 de ce mois et jusqu'au 14 juin, ASL Airlines France a de son côté mis à jour son calendrier. Ainsi, la compagnie avait fait savoir que les dessertes transportant les citoyens français et autres résidents de l'Hexagone et de l'Europe, se poursuivront jusqu'au 19 juin, indiquant également informé ses clients des vols futurs durant les jours à venir.

Prix des billets et détails des vols : ce qu'il faut savoir

ASL Airlines a annoncé le lancement des réservations des billets d'avions de retour entre Alger - Paris, à partir d'aujourd'hui, 26 mai. Au menu, sont programmés, cinq vols; dont un quotidiennement jusqu'à la fin de ce mois. Ainsi, une rotation aura lieu le mercredi 27, suivi du Jeudi 28, vendredi 29, samedi 30 et dimanche 31 mai 2020 à 10h20 (heure locale d'Alger), arrivant à Paris - CDG à 13h40 (heure locale). De plus, la compagnie a fait savoir que la commercialisation de ces billets spéciaux, proposés au tarif fixe de 390 euros, se fera uniquement sur son site internet. De plus, ces derniers ne sont ni modifiables, ni remboursables. Le voyageur doit cependant remplir certaines conditions afin de rejoindre la France. Il doit posséder la nationalité d'un des états membres de l'UE ou être titulaire d'un titre de long séjour. Il doit également remplir également l'attestation sur l'honneur d'absence de symptômes du coronavirus. De son côté, le consulat général de France à Alger a confirmé l'information ce mardi, 26 mai, dans un communiqué; indiquant que ASL Airlines France organise un vol spécial de retour au départ d'Alger vers Paris CDG les 27, 28, 29, 30 et 31 mai 2020.

R. N.

L'OMS SUSPEND LES ESSAIS DE CHLOROQUINE

Quel impact sur l'Algérie ?

Les essais cliniques avec la chloroquine que l'OMS mène avec ses partenaires à travers le monde sont temporairement suspendus. L'Organisation mondiale de la santé a révélé l'information ce lundi 25 mai. L'Algérie a adopté ce traitement vers la fin mars dernier.

PAR CHAHINE ASTOUATI

Cette décision, prudentielle car prise par "précaution", est motivée par l'étude publiée vendredi 22 mai dans la revue médicale *The Lancet*. Selon la publication "l'usage contre le nouveau coronavirus de la chloroquine ou de son dérivé l'hydroxychloroquine serait inefficace et vain, ou même néfaste et nocif. C'était au lendemain de la parution du texte scientifique, soit le samedi 23 mai, que la suspension provisoire a été décidée". Le directeur général de l'OMS a expliqué tout cela lundi à la presse par téléconférence, rapporte l'Agence France Presse - AFP. Le lancement par l'OMS des essais cliniques portant notamment sur l'hydroxychloroquine, baptisés "Solidarité" a eu lieu il y a deux (2) mois maintenant. L'objectif consiste à l'élaboration d'un traitement contre le fléau viral. Dans ce sillage, plus de 400 hôpitaux dans 35 pays recrutent active-

ment des patients ; le DG de l'Organisation, Tedros Adhanom Ghebreyesus ajoute : "près de 3.500 patients ont été recrutés dans 17 pays". Pour le docteur Mandeep Mehra, auteur principal de l'étude rendue publique sur les colonnes de la revue médicale, ni "la chloroquine, ni son dérivé l'hydroxychloroquine ne se sont montrés bénéfiques pour les infectés hospitalisés". Pire que ça, ces molécules accentuent même le risque de décès et d'arythmie cardiaque. Cette recherche est la "première étude" en la matière à être menée "à large échelle" sur près de 15.000 malades. Elle démontre, preuve statistique robuste à l'appui ; que ces deux traitements sont inutiles pour les patients contaminés.

Le professeur Didier Raoult continue d'y croire

Le professeur Didier Raoult, directeur de l'IHU Méditerranée-Infection, vante toujours le recours à l'hydroxychloroquine en association avec l'antibiotique azithromycine. Pour lui, rien de mieux actuellement le moment en matière de traitement des cas de Coronavirus, Covid-19. Il se montre sceptique par rapport aux propos avancés dans *The Lancet*. "Ici, il nous est passé plus de 4.000 malades entre les mains, ne croyez pas que je vais changer d'avis parce qu'il y a des gens qui font du big data, qui est une fantaisie complètement délirante, qui prend des données dont on ne connaît pas du tout la qualité et mélange tout", a-t-il assuré. "Comment voulez-vous qu'une étude foireuse faite avec du big data



change ce que nous avons vu ?"

Le spécialiste français parle d'étude réalisée auprès de bases de données, pas auprès de malades. "Donc je ne vais pas changer d'avis, insiste-t-il, parce qu'il y a des gens qui nous disent : - Nous qui n'avons pas vu de malades, nous vous disons ce qui s'est passé, alors que vous qui avez vu des malades, vous ne savez pas ce "

ayant bénéficié d'un traitement selon le protocole appliqué ont atteint 15.013 patients. Ceux-ci comprennent 6.656 cas confirmés selon l'analyse biologique et 8.357 cas selon la radiologie et l'analyse au scanner thoracique.

Plus de 5,5 millions de cas déclarés dans le monde

Plus de 5,5 millions de cas du nouveau coronavirus ont été officiellement déclarés dans le monde, dont plus des deux tiers en Europe et aux États-Unis, selon un comptage réalisé hier à partir de sources officielles. Au moins 5.505.307 cas d'infection, parmi lesquels 346.188 décès, ont été recensés, notamment en Europe, continent le plus touché avec 2.047.401 cas et 172.824 décès, ainsi qu'aux États-Unis (1.662.768 cas, dont 98.223 décès). Le nombre de cas déclarés dans le monde a doublé en un mois et plus de 1 million de nouveaux cas de Covid-19 ont été enregistrés sur les 11 derniers jours.

Le nombre de cas diagnostiqués ne reflète toutefois qu'une fraction du nombre réel de contaminations, un grand nombre de pays ne testant que les cas graves ou manquant de capacités de dépistage

C. A.

PANDÉMIE SANITAIRE

Le Pr Khiati estime que "la situation a été dramatisée" dans le monde

PAR RANIA NAILI

Le président de la Fondation nationale pour la promotion de la santé et le développement de la recherche (Forem), le Pr Mustapha khiati, a considéré qu'il y a eu une dramatisation de la situation au tour du virus Corona dans le monde.

Selon le Pr Khiati, il y a eu une dramatisation de la situation au tour de cette pandémie, et pense que ce "sont les laboratoires pharmaceutiques qui sont derrière la dramatisation de la situation, afin de créer une panique et ainsi convaincre les pays d'acheter les traitements".

Invité hier sur la chaîne *Echourouk TV*, le Pr Khiati a indiqué que "jusqu'à présent le nombre de morts est de 350.000, ce qui est la moitié de la moyenne des décès de la grippe saisonnière, qui tue chaque année 650.000 personnes, ce qui est normal", a-

t-il souligné. S'exprimant sur la situation en Algérie, le président de la Forem a indiqué que la situation "est très stable, avec l'enregistrement de moins de 10 décès chaque jour et on s'attend à ce que ce nombre diminue dans les prochains jours, et c'est ce qui va encourager le lancement du déconfinement" a-t-il expliqué.

Le Pr Khiati estime que ce virus ne va pas tarder à disparaître, en évoquant "son cycle de vie, qui ne peut pas durer tout le temps, lui aussi a un cycle de vie comme le reste des êtres vivants sur terre" a-t-il ajouté. "Donc le virus risque de disparaître dès cet été", a-t-il estimé encore.

Pr Khiati a expliqué les raisons de la propagation du virus en Algérie, par les niches formées dans plusieurs wilayas, où le virus a été importé par les passagers venant de l'étranger.

Toutefois, il a souligné que "nous avons

perdu un peu de temps" ce qui a permis au virus de toucher les autres wilayas, mais avec les mesures prises, notamment l'arrêt des transports, une maîtrise du virus est instaurée sur le terrain et plusieurs wilayas n'ont pas de cas depuis plusieurs jours.

Ainsi, il a indiqué que le confinement a été adopté car l'État n'avait pas les moyens pour faire des nombres importants de tests et de faire face, mais maintenant, les moyens existent et le déconfinement sera effectué d'une manière dégressive notamment après l'obligation du port du masque.

A ce propos, il a cité le cas de plusieurs pays européens fortement touchés, et qui ont entamé le déconfinement, notamment après les répercussions économiques et sociales provoquées par cette mesure.

R. N.

Des médecins chinois échantillonnent avec leurs confrères algériens

Des médecins chinois de Wuhan, venus en Algérie pour apporter leur expertise dans la lutte contre le coronavirus, se sont rendus à l'hôpital d'Aïn-Defla où ils ont échangé avec leurs confrères algériens sur la lutte contre cette pandémie. Selon la direction de la santé de cette wilaya, la délégation chinoise est composée de professeurs en épidémiologie, les maladies transmissibles et les pathologies pulmonaires.

R. N.

Le coronavirus peut-il se transmettre par l'eau de mer ?

L'Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer (Ifremer) a apporté dans une récente étude des éléments de réponse concernant l'éventualité d'une transmission du coronavirus Covid-19 par l'eau de mer, a rapporté le site *Sciences et Avenir*. Le laboratoire Santé environnement et microbiologie (LSEM) de l'Ifremer ont ainsi prélevé plusieurs échantillons d'eaux usées, d'eau de mer et de coquillages de plusieurs lieux différents sur les côtes atlantiques et méditerranéennes françaises.

Les résultats des premières analyses molé-

culaires menées par le laboratoire se sont révélés négatifs. Aucune trace du coronavirus Sars-CoV-2, nom scientifique de la Covid-19, n'a été détectée dans les échantillons d'eau de mer et de mollusques analysés. "Même si elle ne vaut pas pour certitude pour l'ensemble des coquillages et des eaux marines métropolitaines, l'absence de traces du Sars-CoV-2 révélée par notre étude est une bonne nouvelle", a estimé Soizick Le Guyader, responsable du LSEM. Le coronavirus n'a notamment pas été détecté dans les échantillons prélevés dans des zones en partie souillées par

des rejets de stations d'épuration. "Le Sars-CoV-2 reste très peu rejeté dans les selles", a fait savoir le spécialiste, expliquant qu'un "faible pourcentage de la population a été contaminé. Les eaux usées sont traitées et même si elles arrivent souillées jusqu'à la mer, elles sont ensuite fortement diluées", a-t-elle précisé. "Prouver l'absence réelle du virus est un art difficile", a cependant tempéré Soizick Le Guyader. "Nous n'avons pas prélevé d'échantillons dans toutes les zones littorales sensibles aux contaminations par des rejets humains ; d'autre part, sur les 7 à 9

grammes de tissus de coquillages prélevés, nous n'en analysons qu'une petite partie", a indiqué la virologue. "Nous avons donc décidé de poursuivre nos prélèvements et nos analyses sur les mêmes sites tous les 15 jours pendant encore plusieurs mois, afin de suivre les éventuels effets d'une circulation potentiellement accrue du virus dans la population dans le contexte de la levée progressive des mesures de confinement", a fait savoir dans ce contexte la responsable du LSEM. La prudence reste donc pour l'heure de mise.

R. N.

LE PLFC DEVANT LE PARLEMENT

Débats sur fond de crise politico-sanitaire

L'Assemblée populaire nationale (APN) a planché hier et jusqu'au 30 de ce mois sur le projet de loi de finances complémentaire pour l'exercice 2020.

PAR LAKHDARI BRAHIM

Un projet qui porte le sceau de la crise financière et désormais économique auxquelles l'Algérie fait face suite au double choc pétrolier et sanitaire.

Précisément, ce projet a été établi suivant un prix moyen du baril de pétrole à 35 dollars contre 50 dollars pour la LF de 2020 élaborée par le gouvernement Bedoui.

Le gouvernement Djerad a été obligé de corriger les graves distorsions induites par ces facteurs exogènes et qui mettent le pays dans une situation financière intenable. Convaincu que le salut viendrait de l'encouragement de l'investissement étranger dans un contexte d'un baril qui ne vaut pas grand chose, le gouvernement a introduit dans le projet de LFC 2020, de nouvelles dispositions visant à capter les capitaux étrangers. A commencer par sa décision de faire tomber le dogme de la sacrosainte règle 51/49 à l'exception des secteurs stratégiques et des activités d'achat ou de vente des produits. Ce dogme immat-



ble depuis des années a plombé l'attrait des investisseurs et son « aménagement » est de nature à constituer un bol d'air frais en ces temps de déprime du marché pétrolier. Le projet prévoit également l'annulation du droit de préemption et son remplacement par l'autorisation préalable des investissements étrangers et l'annulation d'obligation de leur financement à travers le recours au financement locaux. De même que le gouvernement a décidé d'annuler le régime préférentiel pour l'importation des lots SKD/CKD pour le montage des véhicules touristiques et l'autorisation d'importation des véhicules neufs par les concessionnaires automobiles. Un statut en or offert généreusement aux concessionnaires automobiles qui ont

amassé des années durant des milliards de dollars dans des projet d'assemblage de voitures qui confinent à de l'importation déguisée comme avait reconnu un ancien ministre de l'industrie.

En décidant de fermer les vannes, le gouvernement escompte faire des milliards de dollars d'économie surtout que les réserves de change devraient chuter à la fin de l'année à seulement 44 milliards de dollars, soit un peu plus d'une année d'importation. Dans le même souci d'explorer d'autres niches fiscales, l'exécutif a en outre prévu d'augmenter les prix des carburants. Mais cette mesure risque de ne pas être adoptée compte tenu de son impact direct sur tous les secteurs. Il y a lieu de signaler par ailleurs que le

projet de LFC 2020, prévoit quelques mesures sociales notamment le relèvement du SNMG à hauteur de 20.000 dinars et l'abolition de l'IRG pour les bas salaires inférieurs à 30.000 dinars. Il a aussi décidé de réduire la taxe d'activité professionnelle pour les entreprises du BTP du fait qu'il soit un secteur moteur de l'économie nationale. C'est dire que le document qui sera débattu à partir de demain par les députés, porte incontestablement l'empreinte de l'austérité même si les autorités n'aiment pas ce mot. Mais la situation financière du pays vire presque au rouge surtout avec le confinement lié au Covid-19 qui a mis l'économie nationale au ralenti depuis plus de deux mois.

L. B.

DÉBAT SUR LE PLFC

La commission des Finances dénonce une "violation" du règlement intérieur par le président de l'APN

PAR RAHIMA RAHMOUNI

Comme annoncé dans nos précédentes éditions, le débat en plénière sur le projet de loi de finances complémentaire 2020 a bien débuté ce matin dans l'hémicycle avec des travées clairsemées, vu que beaucoup de députés, partis célébrer l'Aïd el-Fitr chez eux, ne sont pas rentrés sur Alger.

Mais c'est moins l'absence des députés à l'hémicycle (un fait devenu classique) qu'un problème de procédure lié au cheminement du projet qui va probablement peser lourdement sur les délibérations, lesquels risquent en effet d'être escamotées, alors que certaines dispositions du projet du gouvernement méritent bien d'être discutées, à tout le moins.

De quoi s'agit-il, en l'espèce ? Ce matin, à l'ouverture de la séance, les députés présents ont eu la divine surprise de s'être fait remettre, par le service de presse de l'APN, le texte du projet du gouvernement, mais qui n'est pas accompagné, comme le stipule le règlement intérieur, du rapport complémentaire de la commission des finances et du budget.

La raison est que cette dernière, selon son président, Houari Tighrassi, n'a pas eu le temps matériel nécessaire, d'abord pour écouter tous les ministres concernés par le projet du gouvernement, puis pour rédiger son rapport final qui est pourtant obligatoire avant l'entame des débats. C'est une disposition du règlement intérieur qui l'exige.

Houari Tighrassi, interrogé par notre

confrère de *Sabq Press*, accuse ouvertement le président de l'APN, Slimane Chenine d'avoir "court-circuité" la commission des Finances en bousculant les délais légaux pour caler le débat parlementaire sur l'agenda du gouvernement.

"C'est un dépassement grave et inédit, nous dégageons notre responsabilité quant

à la tournure des débats et à l'issue de ce projet, d'autant plus que nous avons au moins 10 propositions d'amendements à présenter", accuse pour sa part Amar Moussa, autre membre de la commission interrogé par la même source.

Slimane Chenine, le président de l'APN, en agissant de la sorte, préfère visiblement

être à l'écoute du gouvernement en pensant à son avenir politique, vu que l'APN actuelle arrivera à sa date limite de consommation la fin de l'année, plutôt que suivre ses députés qui, de leur côté, profitent pour tirer un ultime baroude d'honneur, à la faveur de ce débat.

R. R.

113 HARRAGA ARRÊTÉS EN UNE SEMAINE

Les "barques de la mort" reprennent du service

PAR FAYÇAL ABDEGHANI

Les services des gardes-côtes de la Marine nationale ont annoncé que 113 candidats à l'émigration clandestine ont été arrêtés en une semaine et durant les deux jours de l'Aïd. Ces jeunes personnes dont l'âge varie entre 18 et 39 ans ont été tous appréhendés en haute mer.

Le phénomène des harraga n'a été que de courte durée durant cette période de confinement. Les jeunes candidats qui se sont aventurés avec un risque certain ont choisi la destination espagnole. Mais selon le centre national des opérations de surveillance et de secours "dépendant des services de garde-côte a établi un bilan où il révèle que 113 harraga arrêtés en une semaine 113 personnes arrêtées dont 45 jeunes appréhendés dans la côte d'une page située à Aïn-Témouchent". D'autres au nombre de 13 jeunes ont été arrêtés dans la région

de Abdelmalek-Ramdane à Mostaganem qui s'apprêtaient à quitter l'endroit avec un aéroglisseur. Selon le même centre "12 personnes ont été appréhendées durant les deux jours de l'Aïd dans la région dite Dachria près de Ténès". Les autres clandestins dans la région d'El-Tarf à l'est du pays ont été arrêtés en pleine préparation à quitter les frontières en direction de la Sardaigne près de l'Italie. Selon les premiers éléments de l'enquête des services de sécurité, les réseaux de l'émigration clandestine sont de retour en cette période où le coût de la transaction est de 50 millions de centimes par personnes et parfois monnayant une somme de devises pour ceux qui veulent traverser la mer Méditerranée à bord d'une barque motorisée et de nuit. Il y a eu même un cas qui a pu se faufiler entre les mailles pour arriver sur la côte du sud de l'Espagne par le biais d'un hors-bord de luxe monnayant la somme de

3.000 euros. Les réseaux de la traite humaine veulent changer de tactique en opérant à partir de certains sites étrangers en donnant aux organisateurs de filières à tracer des itinéraires marins par le biais de GPRS et de détecteurs de radars. Le tout est compté sur les frais des candidats à la harraga.

L'utilisation des réseaux sociaux pour communiquer les dates de départ et l'arrivée des clandestins ainsi que les moyens logistiques font parti du lot. Mais pour les services de sécurité, les renforcements des frontières marines et de certaines plages désertes est venu à bout de ces réseaux de traite humaine. Les services de gardes-côtes ont été instruits également de contrôler et surveiller les motos Jet Ski qui sont vus comme des moyens d'évasion propices et surtout durant la saison estivale.

F. A.

DÉNONCIATIONS DE LA TORTURE

Pratiques barbares et inhumaines de l'armée coloniale française

Des fidaïs d'Oran, anciens condamnés à mort ayant survécu à l'époque coloniale française, témoignent des méthodes barbares pratiquées à grande échelle dans le sous-sol du sinistre "Châteauneuf" d'Oran, un commissariat de police qui servait de centre de tortures.



PAR ROSA CHAOUÏ

Mes inquiétudes ont "commencé avec l'arrestation de Mohamed Baghdadî et de son adjoint Mohamed Moulay, mes chefs hiérarchiques qui étaient responsables du réseau des Fidaïs d'Oran sous la coupe de Hadj Benalla, adjoint de Larbi Ben M'hidi", raconte Abderrahmane Bentahar, un enfant de haï Planteurs (Sidi El-Houari) dans un entretien à l'APS.

Originaire de Tlemcen, Baghdad Mohamed, 11 fois condamné à mort par le tribunal militaire colonial d'Oran, "fut exécuté le 1^{er} juillet 1959, de même que son adjoint Moulay Mohamed, le même jour au Champ de tir de Canastel (Oran), de triste réputation", se rappelle-t-il les larmes aux yeux.

Le réseau des fidaïs d'Oran, dont il était responsable de la branche militaire, était "organisé, secret, et bien structuré", se souvient Abderrahmane Bentahar, qui dit avoir été recruté par Hadj Benalla parce qu'il savait à l'époque manier les armes pour avoir fait le service militaire obligatoire.

"Je fus arrêté en fin janvier 1957 dans un accrochage avec des soldats français au quartier de Tir au pistolet à Oran, avant d'être conduit au Châteauneuf, où j'ai subi les sévices de la gégène à un puissant voltage", se remémore-t-il vivement.

"Dans les cellules du sous-sol, les poli-

ciers et autres bourreaux se relayaient pour me faire parler. L'interrogatoire auquel j'étais soumis, était atroce, un véritable supplice d'un autre âge. Tout nu, dans une position tel un poulet au rôtissoire, poings et mains attachées avec des cordes", raconte-t-il la mort dans l'âme.

Malgré la gégène, ses bourreaux n'ont rien pu soutirer de lui, s'est-il enorgueilli, en évoquant le cas de membres du réseau politique local arrêtés ayant subi d'autres sévices comme les brûlures au chalumeau et qui ont résisté.

Et de poursuivre : "Après une dizaine de jours dans la cellule 3 du sinistre Châteauneuf, j'ai été condamné à mort et transféré à la prison d'Oran où j'ai purgé deux années".

Le reste de sa peine qu'il décrit avec des mots difficiles, a été effectuée à la prison d'El-Harrach (2 ans) puis à Lambèze (Batna) où il est resté jusqu'à l'Indépendance.

Les séquelles et les blessures des moments difficiles vécus dans les cellules des geôles et prisons de l'administration coloniale sont toujours dures à ressentir et vivaces pour ce vaillant moudjahid qui a poursuivi après l'indépendance le combat de l'édification du pays dans les rangs de l'Armée de libération nationale. "Notre révolution est écrite de mains de sang, de dévouement et de sacrifices", lâche t-il.

Un autre témoignage poignant de Kaddour Naïr, un fidaï d'El-Hamri. Kaddour fut

arrêté le 21 novembre 1957 à Oran, armes à la main, après avoir accompli une mission sur ordre du Front de libération nationale, celle de faire sauter le "Grigui", un bar situé à la rue d'Arzew (actuellement rue Larbi-Ben-M'hidi) au centre-ville d'Oran, fréquenté par des policiers, des gendarmes et des militaires de l'Armée coloniale française mais surtout par des criminels de guerre.

"C'étaient des buveurs de sang, des violeurs de filles devant leurs parents, des pilleurs et des assassins qui fréquentaient ce bar", évoque-t-il fièrement cette opération fidaïe.

"Grèvement touché à la jambe, à la tête et à la poitrine, les forces d'occupation m'ont pris pour mort. Ils m'ont évacué vers le pavillon 14 de l'hôpital d'Oran, dans un état comateux, puis vers la morgue.

Deux jours après, un agent constate que je suis toujours en vie et a donné l'alerte. Après quoi, ils m'ont conduit au Châteauneuf pour me faire parler, et là j'ai vécu l'honneur", a-t-il dit avec un pincement au cœur.

"Dès qu'on entre dans ce centre, on entend les hurlements de détenus à longueur de journée. Les caves du sous-sol servaient de salle de tortures digne des bagnes de Nouvelle Calédonie, où la barbarie avait atteint le sommet, tant les pratiques étaient inhumaines", se remémore-t-il.

"Comme l'arrachage des dents ne suffisait pas, il y avait aussi les castrations. La

machine criminelle usait d'autres méthodes sophistiquées pour faire parler les Algériens, dont les électrocutions avec de puissants voltage", a-t-il déclaré avec répit.

"Malgré l'état de santé grave où je me trouvais, ces criminels n'avaient dans l'esprit que de me faire parler. Le 28 novembre 1957, le tribunal d'Oran relevant de l'administration coloniale a tenu un procès expéditif me condamnant à mort et je fus conduit à la prison civile d'Oran où j'ai passé une année, avant de purger deux ans à la prison d'El-Berrouaghia et deux autres années à El-Harrach, jusqu'à l'Indépendance", se souvient-il encore avec amertume, surtout des premiers jours à la prison d'Oran, encore convalescent avec une jambe gangrenée. Cet ordre atroce résonne toujours dans sa tête, dit-il "Il faut le laisser crever sans manger et sans médicaments, car ils voulaient m'amputer de la jambe", a-t-il déclaré.

Et de décrire la maltraitance subie de jour comme de nuit dans les centres de détentions, n'était-ce le courage, la foi en Dieu qui lui a épargné de perdre la raison et lui a permis de tenir pour retrouver un jour la liberté. Les conditions d'incarcération étaient aussi très pénibles. "Chaque nuit que Dieu fait, on nous annonçait qu'on allait passer à la guillotine durant les cinq années que j'ai passées en prison", garde-t-il en mémoire.

R. C.

FESTIVITÉS DE L'AÏD EL-FITR

La permanence respectée à 99,44 % par les commerçants

PAR RIAD EL HADI

Le programme de la permanence durant les deux jours de l'Aïd el-Fitr a été respecté à 99,44 % par les commerçants réquisitionnés à travers le territoire national, a appris l'APS auprès du ministère du Commerce.

Le deuxième jour de l'Aïd a enregistré une couverture de 99,45 % contre 99,44 % au premier jour.

Selon la même source, le "taux de suivi du programme de permanence au deuxième jour de l'Aïd était très élevé, en dépit de la situation sanitaire que connaît le pays et des mesures rigoureuses de confinement imposées, dont la

suspension du trafic routier pour tout type de véhicule", ajoute le communiqué. Les taux de suivi sont répartis comme suit : 99,50 % au niveau de la Direction régionale (DR) d'Alger, 100 % au niveau de de la DR de Annaba, 100 % au niveau de la DR de Ouargla, 95,74 % au niveau de la DR de Béchar et 99,93 % à la DR de Blida, précise la même source. Ce taux a, également, atteint 100 % au niveau des DR des wilaya de Batna et Oran alors qu'il était de 99,97 % à Saïda et 99,98 à la DR de Sétif.

Dans son communiqué, le ministère du Commerce a salué l'ensemble des commerçants, ceux réquisitionnés et d'autres qui n'étaient pas concernés par la permanence, les

remerciant d'avoir assuré le service public au profit des citoyens notamment en cette période de crise sanitaire.

Le ministre du Commerce, Kamel Rezig, avait annoncé jeudi dernier la réquisition de près de 43.000 commerçants pour assurer la permanence les deux jours de l'Aïd avec obligation de respecter les mesures de confinement imposées dernièrement par le gouvernement.

Lors d'une réunion au siège du ministère du Commerce à Alger, le ministre avait déclaré que les horaires de la permanence seraient cette année de 7h à 13h, en raison du confinement imposée dans toutes les wilayas du pays.

R. E.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya d'Alger
Circonscription Administrative d'EL-HARRACH
Commune de Bourouba
Nif: 4103020001608301015
Réf. **785** /BOG /2020

Bourouba le

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Suite à l'appel d'offres national ouvert avec exigence des capacités minimales N°03/2020, publié dans les quotidiens MIDI LIBRE et المحور اليومي le 12/04/2020, et Le BOMOP Le 19/04/2020, relatif à:

**Réalisation d'une Antenne Administrative HAI EL MOUDJAHID
-2^{ème} Tranche.**

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel N°15-247 du 16 Septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public

Monsieur le Président de l'Assemblée Populaire Communale de Bourouba porte connaissance de l'attribution provisoire du marché

Intitulé de l'opération	L'entreprise	Montant Proposé en TTC	Montant corrigé	Délai de réalisation	Note Technique	Critère de choix
Réalisation d'une Antenne Administrative HAI EL MOUDJAHID 2 ^{ème} Tranche.	E.T.U./T.B/M BECHKOUNE SOFLANE NIF: 174092600505161	22 823 051.65 DA	/	14 mois	47.57/80	Le moins disant

Conformément à l'article n° 82 du décret présidentiel N°15-247 du 16 Septembre 2015 ; portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public les soumissionnaires qui contestent ce choix peuvent introduire un recours auprès de la commission des marchés de l'APC de Bourouba, dans les **Dix (10) jours** qui suivent la première parution de cet avis dans les quotidiens nationaux.

Les soumissionnaires qui souhaitent prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs candidatures, offre technique et offre financière, sont invités à se rapprocher au service contractant, au plus tard dans les **Trois (03) jours** à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché, pour leur communiquer ces résultats par écrit.

Midi Libre n° 4004 - Mercredi 27 mai 2020 - Anep 2016 008 714

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTRE DE L'HABITAT DE L'URBANISME
ET DE LA VILLE
WILAYA D'ALGER

OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIERE
DE DAR EL BEIDA



وزارة السكن والعمران والمدينة
ولاية الجزائر

ديوان الترقية والتسيير العقاري
للدار البيضاء

Réf : N° : /2020

LISTE PROVISOIRE DES BUREAUX D'ETUDES PRESELECTIONNES

(Numéro d'identification fiscale : 000016001140661)

L'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Dar El Beida sis à cité Rabia Tahar Bât M5, Bab Ezzouar, Alger, informe l'ensemble des bureaux d'études ayant participé au concours d'architectures restreint N°12/2019 paru dans les quotidiens nationaux « Edouali » en date du 27 Octobre 2019 et « Midi Libre » en date du 29 Octobre 2019, pour la sélection d'un bureau d'études chargé de la maîtrise d'œuvre (étude et suivi) du projet des 1400 Logements Publics Locatifs sis à OULED Fayet - Wilaya d'Alger. Qu'à l'issue de l'évaluation des dossiers de candidature, la liste des bureaux d'études présélectionnés est arrêtée comme suit:

N° d'Ordre	N° de plis	Nom du bureau d'études
01	01	BET MEGHLOUI
02	02	BET ICAR
03	03	BET EPE/SPA BERM M'SILA
04	05	BET CHERIF HADJAZI
05	07	BET LAOUAR
06	09	BET CETAU (Groupement Solidaire-AM+MA et CETAU)
07	10	BET EPE/SPA SETAM
08	11	BET ZERARGA
09	12	BET BEAU
10	13	BET DJELLOUL Yazid
11	17	BET TECHNIQUE ET ARCHITECTURE (OUADA)
12	18	BET LOUCIF
13	19	BET BEREG
14	20	BET BEGGA (Groupement BEGGA Fouzia et BEGGA Mohamed)
15	21	BET BATIR

-Les autres candidats, sont invités s'ils le souhaitent, à se rapprocher des services de l'OPGI DE Dar El Beida dans un délai de trois (03) jours de la date de la première parution du présent avis dans le BOMOP ou la presse pour prendre connaissance des résultats détaillés de leurs Dossier de candidature..

- Tout candidat conteste le choix opéré par l'office de promotion et de gestion immobilière de Dar El Beida peut introduire un recours auprès de la commission des marchés compétente.

-Le recours est introduit dans un délai de dix(10) jours à compter de la première publication du présent avis de présélection dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur publics (BOMOP), la presse ou le portail du marché publics.

-Si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire le recours est prorogée au jour ouvrable suivant.

Midi Libre n° 4004 - Mercredi 27 mai 2020 - Anep 2016 008 729

MIDI
Quotidien national d'information *Libre*



L'INFO, RIEN QUE L'INFO

RAPPORT DE L'INDICE D'INTÉGRATION RÉGIONALE (ARII 2019)

Les pays africains appelés à bâtir des économies plus résilientes

La deuxième édition du Rapport de l'Indice d'intégration régionale en Afrique (ARII 2019) lancé récemment à Addis-Abeba a relevé un niveau relativement faible d'intégration du continent et a invité les pays africains à bâtir des économies plus résilientes à travers l'intégration.

Le rapport 2019 constate que davantage doit être fait pour intégrer les économies régionales afin de les rendre plus résistantes aux chocs tels que la pandémie actuelle de Covid-19. Dans l'ensemble, l'Indice montre que les niveaux d'intégration sur le continent sont relativement faibles avec un score moyen de 0,327 sur 1", a précisé la Banque africaine de développement (BAD) sur son site web. L'Indice 2019 fournit des données actualisées sur l'état et les progrès de l'intégration régionale en Afrique. Il permet également d'évaluer le niveau d'intégration de chaque Communauté économique régionale (CER) et de leurs pays membres.

Pour que l'Afrique concrétise les efforts de longue date d'une intégration économique plus étroite, ARII 2019 a formulé plusieurs recommandations. Il s'agit d'améliorer les réseaux régionaux de production et de commerce en renforçant les capacités de production, de distribution et de commercialisation des pays.

Il faudrait, en outre, développer des cadres de chaînes de valeur régionaux innovants dans différents secteurs en utilisant une technologie améliorée, des intrants de meilleure qualité et des techniques de com-



mmercialisation actualisées, mettre pleinement en œuvre la Zlecaf pour supprimer les barrières non tarifaires, ce qui reste un défi majeur pour l'intégration régionale, rapporte la même source. Le rapport ARII 2019 recommande également d'améliorer les compétences des travailleurs africains pour les adapter à la technologie et aux capacités de production d'aujourd'hui et de demain pour garantir la prospérité dans l'économie mondiale et d'améliorer les infrastructures en renforçant les partenariats public-privé.

A cet égard, il recommande de puiser dans les ressources nationales et en utilisant les fonds de développement des infrastructures régionales et mondiales et d'autres outils de financement innovants, accompagnés par une concurrence rigoureuse et la transparence dans les processus d'approvisionnement et de construction.

Le rapport demande aussi de mettre en œuvre le Protocole sur la libre circulation des personnes afin de renforcer la croissance économique grâce à des opportunités accrues de tourisme, de commerce et d'investissement, de mobilité du capital humain et permettre ainsi aux entreprises de trouver plus facilement des compétences, ce qui stimulera aussi la productivité. "Alors que l'édition de l'Indice que

nous publions contient des points de coupure en 2019, la pandémie actuelle de Covid-19 a rouvert la question de savoir si suffisamment d'efforts sont faits pour faire avancer l'intégration régionale comme un moyen d'aider l'Afrique à résister à des chocs systématiques tels que celui que nous vivons", a déclaré le directeur de la Division de l'intégration régionale à la CEA, Stephen Karingi cité dans le communiqué de la BAD.

Cet indice est à la fois un exercice de mesure et un appel à l'action pour construire des économies résilientes grâce à l'intégration et identifiera les solutions nécessaires visant réellement à construire une Afrique intégrée, selon ce responsable. Le directeur par intérim du Département des affaires économiques de la CUA, Jean-Denis Gabikini a, quant à lui, salué la collaboration dans la production de l'Indice qui vise à renforcer l'intégration régionale par la mise en œuvre de la Zone de libre-échange continentale africaine (Zlecaf).

Celui-ci note que l'indice couvre également les questions de propriété intellectuelle, de politique de concurrence, d'investissement et de commerce numérique qui profiteront aux phases II et III des négociations de la Zlecaf.

Ce rapport ARII aidera les Etats membres

de l'UA et les CER à répondre aux priorités d'industrialisation et de valeur ajoutée pour le développement du continent, a-t-il relevé. Avec la création des CER et de la Zlecaf, l'Afrique renforce l'intégration régionale en tant que priorité de développement majeure pour le continent dans le cadre du Plan d'action sur la stimulation du commerce intra-africain (BIAT) de 2012. Le directeur pour le développement régional et l'intégration régionale à la BAD, Moono Mupotola, a affirmé que l'indice est un instrument utile permettant de faire le suivi des progrès sur le front de l'intégration régionale. Il a précisé qu'il aide les pays à identifier les priorités pour améliorer l'intégration.

"Les effets paralysants de la pandémie de Covid-19 illustrent la nécessité d'une production accrue de produits finis et de services africains qui peuvent être facilement échangés à travers le continent", a ajouté Mupotola. Le coordinateur du Centre africain pour la politique commerciale (ATPC) à la CEA, David Luke, a souligné que les dimensions productives et infrastructurelles de l'intégration régionale sont étroitement liées. "S'attaquer à ces deux dimensions ainsi qu'à la mise en œuvre de la Zlecaf stimulerait de façon considérable le commerce", a-t-il affirmé. L'Indice d'intégration régionale en Afrique, dont la première édition a été publiée en 2016, a été mis en place par la Commission économique pour l'Afrique (CEA), la BAD et la Commission de l'Union africaine (CUA).

Il classe l'intégration des pays africains au sein de leurs CER respectives et également avec le reste du continent. Cet indice compare cinq dimensions clés, à savoir le commerce, la capacité de production, la politique macroéconomique, les infrastructures et la libre circulation des personnes.

R. E.

SEMENCES ET RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Important rôle dans la maîtrise des variétés

L'Algérie s'emploie à la maîtrise des variétés et de qualité des semences, étant le fondement de la sécurité alimentaire des Etats, a affirmé le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Chérif Omari, qui a mis en exergue le rôle important des centres de recherche scientifique dans ce domaine. Dans une déclaration à la presse, lors d'une visite de la station expérimentale des grandes cultures, à Oued-Smar (Alger), en compagnie du ministre délégué chargé de l'Agriculture saharienne et des Montagnes, Foued Chehat, Omari a rappelé que l'Algérie importait, auparavant, les semences des céréales, mais a réussi à atteindre l'autosuffisance dans ce domaine, se passant ainsi de l'importation de cette matière stratégique, depuis 25 ans, ce qui lui a permis de consolider sa sécurité alimentaire et d'économiser au Trésor public plus de 400 millions USD.

Lors de cette visite, Omari s'est enquis des résultats des expérimentations scientifiques visant à intensifier les semences et à déterminer les variétés adéquates en fonction des conditions environnementales, se félicitant des résultats obtenus dans cer-

taines variétés résistantes à la sécheresse et destinées, spécialement, aux régions du Sud. Le ministre a, en outre, mis en avant la nécessité de maîtriser les semences d'autres variétés agricoles, telles le maïs alimentaire et le maïs de fourrages pour animaux et ce, au titre de la stratégie du secteur visant à développer les semences localement, en vue de couvrir la demande croissante. Par la suite, le ministre s'est rendu au Laboratoire central relevant du Centre national de contrôle et de certification des semences et plants (CNCC), sis à El-Harrach, où il s'est enquis des activités scientifiques qu'il assure aux agriculteurs et professionnels en ce qui concerne le contrôle de la qualité des semences produites localement et des opérations de leur certification.

Echangeant avec les cadres, chercheurs et experts agricoles, Omari a salué le rôle des centres de recherche scientifique qui contribuent largement au développement et à la modernisation du secteur agricole et à l'augmentation de la production avec l'amélioration de la qualité, assurant ses interlocuteurs du soutien total de l'Etat à

ces centres et de l'encouragement des cadres scientifiques en vue d'atteindre les objectifs tracés. Il a indiqué, dans ce sens, que la filière pomme de terre, qui inclut 39 variétés de transformation et 47 autres de transformation et de consommation, a réalisé un excédent qu'il est possible d'orienter à l'étranger dans le cadre de la promotion des exportations et de la diversification de l'économie nationale. L'Algérie mise sur les compétences nationales parmi les experts et les techniciens pour développer ses cultures stratégiques et réduire les importations agricoles. Le gouvernement s'oriente vers l'exploitation de toutes les capacités de production disponibles, notamment dans le Sud et les Hauts-Plateaux, ce qui requiert un contrôle de semences approuvé par le Centre national de contrôle et de certification des semences et plants (CNCC). Evoquant le développement de l'agriculture saharienne, notamment à Adrar, Ouargla, El-Oued et Ghardaïa, il a souligné que les régions du Sud constituent, désormais, des pôles de production agricole, rappelant que la politique du Gouvernement vise à attirer les

investissements vers ces zones en encourageant l'agriculture destinée à l'industrie manufacturière. La réussite de l'agriculture dans le Sud-Est, selon Omari, intrinsèquement liée à la maîtrise des processus techniques des semences, l'exploitation des ressources naturelles, comme l'eau, les énergies renouvelables et les ressources humaines dans le cadre d'une stratégie judicieuse visant à réaliser la sécurité alimentaire. En marge de cette visite, le ministre a remis des contrats de financement pour la mise en marche de six unités de recherche et de développement scientifique sous tutelle des instituts nationaux et technologiques du secteur. A cet effet, une enveloppe financière de quelque 15 milliards de centimes a été dégagée à cet effet. Ce soutien se veut le coup d'envoi des activités de recherche, tel que prévu dans les programmes précédemment tracés, a révélé le ministre, faisant état d'un autre soutien ultérieur au profit de ces laboratoires afin d'acquérir les équipements nécessaires.

R. E.

LUTTE CONTRE LA PANDÉMIE DU COVID-19

La Société algérienne de psycho-oncologie (Sapo) très présente sur le terrain

Comme l'ont fait la plupart des États à travers le monde ; l'Algérie a pris les devants pour lutter contre le Covid-19 (corona virus disease 19). Une pandémie qui a fait, selon le dernier bilan présenté le 25 mai 2020 par le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, 8.503 cas de contamination, soit 19,4 % pour 100.000 habitants, celui des décès a atteint 609 à la même date, alors que le total des patients guéris passe à 4.747.

PAR OURIDA AIT ALI

Dans cette lutte de tous les instants, la Société algérienne de psycho-oncologie en sa qualité de société savante au service, certes, des patients atteints de cancer, s'est néanmoins mobilisée grâce à ses membres adhérents actifs et pluridisciplinaires aux fins de sensibiliser la population à travers les marchés, les rues, sur les lieux de travail, au regard des dangers de ce virus. Il faut dire qu'au sein de la population, on n'a pas toujours mesuré le degré extrême de virulence de ce virus et surtout sa vitesse de propagation ne serait-que parce que la Chine, là où est apparu pour la première fois le virus, se situe à des milliers de kilomètres de l'Algérie.

En participant à l'effort national de lutte contre cette pandémie, la Sapo, n'a par conséquent ménagé aucun effort pour sensibiliser et prévenir. Selon Mme Z. Fettouchi Oukkal, présidente de la Société algérienne de psycho-oncologie,

l'engagement de la Sapo dans la lutte contre le Covid-19, s'inscrit en droite ligne de "ses principes fondamentaux qui sont : le soutien psychologique des patients dont le psychisme est ébranlé par l'atteinte du corps par une affection inattendue perçue comme traumatique, ainsi que l'accompagnement de support pour répondre aux différents besoins des personnes en détresse et ceux de leur famille et de leurs soignants avec l'information, la sensibilisation pour la prévention".

La Sapo, dès l'alerte nationale à la pandémie, soit le jeudi 12 mars 2020, a arrêté son programme national 2020 tracé à court et moyen termes pour s'engager dans cette urgence sanitaire aux répercussions organiques, psychiques et sociales.

Cette mobilisation s'est faite avec l'intervention des membres adhérents actifs dans les différentes régions d'Algérie au CPMC, médecine interne de Mustapha-Bacha, l'EPSP d'El-

Kseur à Béjaïa, le CAC de Setif..., celui d'Oran de même que celui de Ouargla et ce grâce à différentes démarches.

Madame Fettouchi Oukkal nous expliquera qu'au niveau du CPMC l'équipe de la Sapo a procédé à :

-1/ Une sensibilisation (laborieuse, car le CAC n'était pas considéré, de part sa population déjà fragile, comme un centre Covid-19), pour la réalisation à temps avec l'équipe de médecine de travail, de cellules de crise et d'écoute nécessaires pour accompagner les équipes soignantes qui vivent dans l'angoisse cette situation inédite, en vue de prévenir des "burn out"!

-2/ La prise en charge psychologique (même par téléphone) des personnes lorsqu'elles sont suspectées d'être atteintes du virus et celles dont le diagnostic est confirmé et leurs familles en vue de prévenir des souffrances post-traumatiques !

-3/ La mobilisation du réseau onco psychosocial, pour apporter aide orientation, aux familles qui sont dans le besoin psychosocial, notamment durant la période sacrée du mois de Ramadhan en plein confinement.

4/ Et enfin l'intégration d'un partenariat (car ensemble on est plus efficace) pour l'information et la sensibilisation de la population générale hospitalière et de proximité, dont les comportements et attitudes sont à risque, surtout dans les rassemblements

des points de ventes et marchés. A cet effet, et avec le soutien des membres adhérents actifs pluridisciplinaires, la Sapo a :

A/ Dans un premier temps (le 15 mars 2020) élaboré 6 affiches à placarder avec 10 mesures de précaution pour chacune : informations sur le Covid-19, comment éviter la propagation, comment mieux passer le confinement, l'intérêt de la nutrition pour l'immunité contre le virus, le tabac et Covid et une mesure au profit des patients atteints de maladies chroniques au sein des centres CAC et leurs soignants.

Une vidéo a été postée sur les réseaux sociaux le 21 avril 2020, aux alentours du pic de la pandémie, pour rappeler les directives de sécurité et de prévention. Des réunions ont été également organisées également avec différents spécialistes (épidémiologue, oncologue, biologiste, infirmier, psychologue, manager hospitalier, journaliste, bénévole d'association...), cela en présence de responsables d'associations partenaires AAMHA et Sama. Le débat a tourné autour des messages d'informations du moment, les plus adaptés aux patients et à leurs familles, lors de manifestations de symptômes de cette maladie, ainsi que les attitudes et comportements à observer afin de prévenir des risques.

B/ Dans un deuxième temps, la Sapo est passée le 24 avril 2020 (à la demande de la DSP), à la sensi-

bilisation de proximité (la population générale), en élaborant une affiche de mesures simples de vulgarisation en arabe et français illustrées en images. Des règles simples de prévention par rapport aux attitudes non sécurisées dans les points de ventes et marchés. Une sortie, après les autorisations nécessaires et une réunion de coordination entre les membres, s'est tenue le samedi 2 mai 2020 vers un point de vente et le samedi 9 mai 2020 vers un autre, en partenariat avec la Société des auxiliaires médicaux algériens (Sama) et Algérien de management administration AAMHA.

Ce travail de proximité se résume en trois actions :

1/ Sondage d'opinions pour l'évaluation des attitudes psychosociales de sécurité des vendeurs et clients

2/ Sensibilisation surtout des vendeurs aux risques (verbalement et avec affiches)

3/ Vidéo d'information sur les réseaux sociaux sur ce qui a été constaté sur terrain comme attitudes à risque, avec un pourcentage avoisinant les 50 %.

Il importe de dire ici qu'il faudrait un travail de proximité de plusieurs associations au niveau national, pour sensibiliser le plus grand nombre de personnes aux mesures sanitaires.

Pour finir, il faut avouer que les efforts de sensibilisation spontanés de la part de la Sapo au départ de la pandémie sanitaire, ont eu, après coup, un sens plus

important de mobilisation et solidarité nationale, voire internationale, surtout après le message du 14 avril 2020 de la Société française et francophone de psycho-oncologie (SFFPO), dont la Sapo est membre, qui avait arrêté elle aussi son programme en cours, pour adopter les mêmes mesures de soutien et d'accompagnement en direction des patients et soignants dans les centres anti-cancer, cela en mettant en place des cellules de crise, d'écoute et d'accompagnement.



Un cerveau virtuel pour soigner l'épilepsie

Pour la moitié des personnes épileptiques, l'IRM ne montre aucune anomalie visible. Grâce à un cerveau virtuel, des scientifiques peuvent prédire le fonctionnement des crises pour chaque patient, ce qui offre un diagnostic beaucoup plus précis.

1% de la population mondiale souffre d'épilepsie. La maladie affecte les individus différemment, d'où l'importance d'un diagnostic et d'un traitement individualisé. Or, actuellement, les moyens de comprendre les mécanismes de cette pathologie sont peu nombreux et relèvent surtout de l'interprétation visuelle d'un IRM et d'un électroencéphalogramme. Cela s'avère d'autant plus difficile que 50 % des patients ne présentent pas d'anomalie visible à l'IRM et que la cause de leur épilepsie reste donc inconnue.

Des chercheurs ont réussi pour la première fois à élaborer un cerveau virtuel personnalisé, en concevant un modèle de base et en y additionnant les informations individuelles du patient, comme la façon, propre à chaque individu, dont sont organisées les régions de son cerveau et l'interconnexion des aires entre elles.

Préparer une chirurgie moins invasive

Le résultat permet de tester des modèles mathématiques engendrant une



activité cérébrale. Les scientifiques ont ainsi pu reproduire le lieu d'initiation des crises d'épilepsie et leur mode de propagation. Ce cerveau a donc une véritable valeur de prédiction du fonctionnement des crises pour chaque patient, ce qui offre un diagnostic beaucoup plus précis.

Par ailleurs, 30 % des patients épileptiques ne répondent pas aux médicaments. Leur seul espoir reste alors la chirurgie. Celle-ci est efficace si le chirurgien a de bonnes indications sur les zones à opérer. Le cerveau virtuel permet aux chirurgiens d'avoir une plate-forme virtuelle. Ils peuvent ainsi repérer les zones à opérer, en évitant pour ce faire d'avoir à procéder à un geste invasif, et surtout de préparer l'opération en testant différents gestes possibles, en voyant lequel est le plus

efficace et quelles sont ses conséquences, chose évidemment impossible à faire sur le patient. Le patient épileptique virtuel : les régions du cerveau et leurs connexions sont reconstruites par ordinateur. Les simulations numériques génèrent un signal électrique similaire à celui généré par le cerveau pendant les crises. Ces simulations permettent de tester informatiquement de nouvelles stratégies thérapeutiques.

Vers une médecine personnalisée du cerveau

À terme, le but de l'équipe est d'offrir une médecine personnalisée du cerveau, en proposant, grâce à la virtualisation, des solutions thérapeutiques individualisées et spécifiques pour chaque patient. Les chercheurs

travaillent actuellement sur des essais cliniques, afin de démontrer la valeur prédictive de leur découverte. Cette technologie est par ailleurs à l'essai sur d'autres pathologies affectant le cerveau, comme l'AVC, Alzheimer, les maladies neurodégénératives ou la sclérose en plaques.

Ces travaux publiés en ligne sur le site de la revue *Neuroimage* impliquent des chercheurs de l'Institut de neurosciences des systèmes (Inserm-AMU), du Centre de résonance magnétique biologique et médicale, du département épileptologie et du département neurophysiologie clinique de l'AP-HM, et l'Epilepsy center de Cleveland. Ils ont été réalisés au sein de la Fédération hospitalo-universitaire Epinext.

L'obésité vieillit le cerveau

Si le cerveau rapetisse naturellement avec l'âge, les scientifiques ont envisagé que ce processus pouvait aussi être affecté par l'obésité. Pour en savoir plus, une équipe de chercheurs en Angleterre a mené une analyse transversale (méthode d'observation d'une population à un instant donné dans le temps) de 473 participants âgés de 20 à 87 ans. L'étude est publiée dans la revue *Neurobiology of Aging*.

Parmi les sujets, 246 (51 %) étaient considérés comme minces, avec un IMC (indice de masse corporelle) entre 18,5 et 25, 150 (31 %) étaient en surpoids, avec un IMC entre 25 et 30, et les 77 autres étaient catégorisés obèses, avec un IMC de plus de 30. Ces volontaires ont été partagés en deux groupes, un mince et un en surpoids, avant un examen par IRM afin d'évaluer leur volume cérébral. On a également testé leurs capacités cognitives.

Les chercheurs ont tout d'abord trouvé des différences de taille entre les cerveaux des deux groupes au niveau du volume de la substance blanche (le tissu du système nerveux central par



lequel les différentes régions du cerveau communiquent entre elles). Les personnes en surpoids enregistraient une importante réduction de ce volume en comparaison avec les sujets du groupe mince.

Les chercheurs ont aussi remarqué que les personnes en surpoids d'âge

moyen, par exemple âgées de 50 ans, affichaient un volume de substance blanche comparable à celui d'une personne mince de 60 ans, suggérant une différence d'âge cérébral de 10 ans. Comme les différences n'ont été remarquées qu'à partir de cet âge, les résultats laissent penser que le cerveau

serait particulièrement vulnérable pendant cette période.

Moins de substance blanche mais des capacités cognitives semblables

En revanche, malgré les différences de volume de substance blanche entre les deux groupes, ils n'ont pas noté de lien entre le surpoids ou l'obésité et les capacités cognitives. Ces résultats ne permettent pas de conclure que l'obésité cause les changements cérébraux, ni même si, à l'inverse, elle peut être une conséquence des changements cérébraux.

L'auteur Paul Fletcher a souligné que "notre population est vieillissante, avec des niveaux d'obésité croissants, il est donc essentiel d'établir la manière dont ces deux facteurs pourraient interagir, au vu des conséquences potentiellement graves sur la santé". Et d'ajouter : "Il sera aussi important de découvrir si ces changements pourraient être réversibles avec la perte de poids, ce qui pourrait bien être le cas".

SOUK-AHRAS, ENVIRONNEMENT ET TOURISME

Vers la réception d'un institut national spécialisé

Le secteur de la Formation et de l'Enseignement professionnels de la wilaya de Souk-Ahras sera renforcé, au cours de l'année 2021, par la réception d'un institut national spécialisé dans l'environnement et le tourisme. a indiqué le directeur local du secteur, **Sebti Hassida**.

PAR BOUZIANE MEHDI

C'est ce qu'a indiqué le directeur local du secteur, **Sebti Hassida**. L'institut, dont les travaux ont débuté en 2016, "dispensera des formations dans le domaine de l'environnement, la gestion des eaux et le tourisme", a précisé **Sebti Hassida**, ajoutant que "l'établissement réalisé à proximité de l'université Mohamed- Cherif Messadia disposera de 300 places pédagogiques et d'un internat de 120 lits. Le futur établissement viendra s'ajouter aux 3 autres instituts nationaux spécialisés de formation de la wilaya, à savoir l'institut Samai Nouar du chef-lieu de wilaya, l'institut spécialisé en BTP de Sedrata et l'institut spécialisé en agriculture et agroalimentaire de Medaourech, a-t-il ajouté. Le directeur du secteur a par



ailleurs affirmé que tous ces instituts ont été réfléchis de façon à répondre aux besoins du marché local du travail mais également aux spécificités agricoles et touristiques de la région de Souk Ahras. Pour rappel, le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels dans la wilaya de Souk Ahras dispose actuellement de 3 insti-

tuts nationaux spécialisés, 16 centres de formation et 2 annexes implantées dans les communes de Khedara et de Oued Keberit, d'une capacité théorique globale de 4875 places pédagogiques en plus de 250 autres places réparties sur 2 établissements privés de formation agréés.

TIPASA, GESTION DES CATASTROPHES

Lancement d'une plateforme numérique de formation à distance

Le Conservatoire national des formations à l'environnement a lancé une plateforme numérique de formation à distance, afin de s'adapter à la conjoncture sanitaire traversée par le pays, à cause de l'épidémie du nouveau coronavirus (Covid-19), a annoncé le Directeur général de l'établissement, **Redouane Bentahar**. Le responsable, qui intervenait en marge d'une cérémonie, en hommage aux agents de l'hygiène de la wilaya, organisée par le ministère de l'Environnement et des Énergies renouvelables, au titre des mesures de lutte contre le nouveau coronavirus, a signalé, à l'occasion, l'initiative prise par le Conservatoire national des formations à l'environnement, qui est également concerné par la mesure de confinement, a-t-il dit, pour le "lancement d'une plateforme numérique pour assurer des formations à distance au profit de ses différents clients", a-t-il ajouté. Selon **M. Bentahar**, cette plateforme numérique "unique" du genre à l'échelle nationale, "va assurer des formations et conférences à distance,

sur des axes principalement liés à la prévention et gestion des catastrophes naturelles. La plateforme est conçue pour l'animation de huit cours de formation en la matière, à travers des salles de cours virtuelles d'une capacité de 200 bénéficiaires", a-t-il indiqué à l'APS. Des experts en environnement vont garantir l'encadrement de ces cours de formation qui seront notamment axés sur la gestion des déchets dangereux, dont les bavettes et gants, ou les moyens de protection contre le Covid-19, outre des sujets liés à l'hygiène et à la sécurité au profit de clients conventionnés avec l'Institut national des formations environnementales, dont les entreprises Naftal, Kahrakib et Sonelgaz. Des formations sont, également, assurées au profit des directeurs des centres d'enfouissement technique et des entreprises d'hygiène des wilayas, tenus à leur tour de former les agents d'hygiène, en cette conjoncture sanitaire sensible. L'Institut national des formations environnementales, qui relève du ministère de

l'Environnement et des Énergies renouvelables, œuvre de concert avec tous les organismes et acteurs concernés, en vue de faire face à l'épidémie du Covid-19. Un hommage a été rendu aux agents de l'hygiène de la wilaya en guise de message de reconnaissance et de gratitude de la part de la ministre de l'Environnement, pour qu'ils continuent à aller de l'avant dans leur mission. Les employés honorés, au nombre de 15, ont fortement salué cet hommage rendu à une catégorie professionnelle généralement marginalisée et dépréciée, en dépit des services inestimables rendus à la société. Les employés honorés ont saisi cette opportunité pour lancer un appel aux citoyens afin de leur faciliter leur mission, en cette conjoncture sanitaire grave, à travers l'adoption d'un nombre de réflexes, représentés notamment par le rejet des gants et bavettes usagés dans des sachets en plastique fermés.

APS

EL-OUED

Soutien aux familles nécessiteuses

Un montant de 266,5 millions DA a été dégagé pour soutenir les familles nécessiteuses de la wilaya d'El-Oued durant le mois de Ramadhan, a indiqué, dimanche 19 avril, la direction locale de l'action sociale et de la solidarité. 27.000 familles ont été recensées, dans ce cadre, à travers les différentes communes de la wilaya pour bénéficier de l'allocation de 10.000 DA qui leur sera versée via leurs comptes courants postaux (CCP). Les listes des familles bénéficiaires pour cette allocation ont été établies par une commission de wilaya, en coordination avec les sous-commissions installées au niveau des 30 communes de la wilaya d'El-Oued. Tous les moyens humains ont été mobilisés et les mesures administratives nécessaires ont été prises pour la réussite de cette action de solidarité.

TOUGGOURT

Réception du nouvel hôpital avant fin 2020

Le nouvel hôpital de la wilaya déléguée de Tougourt, d'une capacité de 240 lits, sera réceptionné avant la fin de l'année en cours. Répondant à une question orale d'un membre du Conseil de la nation lors d'une plénière concernant le retard des travaux de réalisation de l'hôpital entamés en 2018, le ministre a précisé que leur taux d'avancement a atteint 87 % et que la réception est prévue d'ici fin 2020. L'acquisition d'équipements supplémentaires sera parachevée après injection de fonds additionnels, dans le cadre de la loi de finances 2020.

Concernant le manque de médecins spécialistes, **M. Benbouzid** a fait savoir que les régions souffrant de ce problème se verront affecter des médecins à la faveur de la sortie cette année de promotions de diplômés d'études médicales spécialisées.

GHARDAÏA

270 secouristes volontaires formés en 2019

Pas moins de 270 secouristes volontaires de proximité, dont 121 femmes, ont été formés aux premiers gestes de secours, de sauvetage et de prévention de risques dans la wilaya de Ghardaïa durant l'année écoulée 2019, selon un bilan annoncé par les services de la Protection civile. Ce cycle de formation vise l'ancrage de la culture d'entraide et d'assistance aux personnes vulnérables et à renforcer les capacités des secouristes en les initiant aux techniques d'intervention, de sauvetage et d'évacuation lors de catastrophes et autres accidents. Au total, 2.816 secouristes volontaires de proximité, dont 942 femmes, ont été formés et entraînés aux premiers secours et aux modes d'intervention lors de catastrophes naturelles et humaines. D'autre part, il a été entamé également un cycle de formation d'équipes d'intervention spécialisées dans les cas de risques biologiques et d'épidémies. Dans le cadre du programme de formation spécialisée et de mise à niveau des équipes la Protection civile, il a été lancé aussi une formation d'équipes cynotechniques pour faire face aux catastrophes naturelles, particulièrement les tremblements de terre.

APS

RICHESSES DU SAHARA OCCIDENTAL

Les appétits de l'Europe aiguïsés

Les richesses considérables du Sahara occidental "n'ont pas fini d'aiguïser les appétits" de l'Europe qui ne joue pas complètement la carte de la transparence et du droit international, a affirmé l'économiste belge, Xavier Dupret, relevant que l'action du Front Polisario met de plus en plus à mal l'unilatéralisme franco-marocain dans la région.

Xavier Dupret, économiste auprès de la fondation Jacquemotte à Charleroi et militant syndical, a expliqué, dans une analyse intitulée : "Le point sur la spoliation économique du Sahara Occidental" reprise mercredi par plusieurs médias, qu'"il subsiste en Afrique un territoire considéré par les Nations unies comme non-autonome, c'est-à-dire dont les populations ne s'administrent pas encore complètement elles-mêmes". "Il s'agit du Sahara occidental, la dernière colonie d'Afrique", a-t-il soutenu.

Les ressources pillées du Sahara occidental

Dans sa contribution, M. Dupret, a relevé que le Sahara occidental "n'est pas, loin s'en faut, un désert économique". Il a indiqué que les exportations de phosphate sahraouis des dernières années ont généré pour le Maroc un revenu annuel d'environ 200 millions de dollars US en moyenne, provenant d'une mine qui ne lui appartient pas.

"Le phosphate constitue une ressource stratégique pour les économies contemporaines. Sans le phosphate, pour lequel il n'existe aucun produit de substitution, il est impossible de fabriquer les engrais indispensables à l'agriculture moderne", a-t-il souligné. De ce point de vue, ajoute-il, "le Sahara occidental constitue une terre d'avenir".

L'Institut d'études géologiques des États-Unis, un organisme public chargé notamment d'une mission de veille des ressources géologiques stratégiques, a évalué, en janvier 2020, les réserves commercialement exploitables de phosphate dans le monde. Il apparaît que ces dernières sont de 69 milliards de tonnes et que plus de 72 % de ces dernières (50 milliards de tonnes) se trouvent sur le territoire marocain, en ce compris le Sahara occidental annexé illégalement. En 1975, les réserves propres de phosphate du Sahara occidental étaient estimées à 10 milliards de tonnes.

"Depuis, l'opacité la plus complète règne en ce qui concerne la répartition exacte des réserves de phosphate



entre le Maroc et la partie du Sahara occidental occupée en violation du droit international", a-t-il souligné.

"Les richesses du Sahara Occidental n'ont donc pas fini d'aiguïser les appétits. Mais la stratégie d'action judiciaire du Front Polisario met de plus en plus à mal l'unilatéralisme franco-marocain dans la région", a affirmé M. Dupret.

Le Polisario traduit en justice le Fonds néo-zélandais

Or, la pression politique du Front Polisario sur la filière du phosphate a commencé à porter ses fruits. "Les groupes privés important des phosphates depuis le Sahara occidental violent les Principes directeurs sur les droits de l'Homme et les entreprises adoptés par l'Onu et cela représente un risque pour leur image, [d'après Erik Hagen, de l'association Western Sahara Resource Watch, qui relève que] sur les 15 entreprises qui importaient des phosphates sahraouis en 2012, il en restait neuf en 2016. Et l'année prochaine, elles ne seront plus que trois. Même le canadien Potash Corp pourrait bientôt se tourner vers d'autres fournisseurs".

Le secteur de la pêche constitue, à ce sujet, un exemple méritant d'être analysé. En effet, affirme-t-il, la "pêche représente 70 % de l'activité économique du Sahara occidental et lorsque l'UE a accordé 70 millions de dollars au Maroc pour développer le secteur de la pêche, Rabat a dépensé la majeure partie de ce subside au Sahara occidental".

"La chose n'a rien d'étonnant au regard des impressionnantes ressources halieutiques des eaux sahraouies", a-t-il expliqué, relevant que "l'accord de 2012 avait pour caractéristique d'inclure le Sahara occidental dans son champ d'application et légitimait donc indirectement l'occupation marocaine".

A ce propos, la cour de justice de l'Union européenne a statué que "l'inclusion du territoire du Sahara occidental dans le champ



d'application de l'accord de pêche enfreindrait plusieurs règles de droit international général applicables dans les relations entre l'Union et le Royaume du Maroc, notamment le principe d'autodétermination".

Le territoire sahraoui dispose également de réserves hydrologiques importantes. La façade atlantique du pays reposerait, d'ailleurs, sur un immense lac souterrain équivalant à près d'un quart de la superficie de la France, selon l'analyse. On notera, toutefois, que l'agro-industrie marocaine surexploiterait les réserves d'eau du pays, spécialement dans la région de Dakhla occupée.

La France, un belligérant actif dans le conflit au Sahara occidental

L'économiste a souligné dans son analyse que la nature coloniale de la domination sur le Sahara occidental se discutera d'autant moins, a-t-il dit, que "l'implication de la France dans le conflit est une constante depuis le retrait espagnol".

"L'implication des services français dans l'organisation de Marche verte a déjà été mentionnée", a-t-il relevé.

D'autres faits permettent davantage encore de souligner le rapport de la

question sahraouie avec le colonialisme que l'on croirait, à tort, mort et enterré depuis l'ère des indépendances africaines de la deuxième moitié du XX^e siècle.

L'Europe appelée à ne pas soutenir le Maroc

"On relèvera, tout d'abord, que la France fut un belligérant actif dans le conflit au Sahara occidental. C'est ainsi qu'entre décembre 1977 et juillet 1978, Paris a dirigé l'opération Lamantin dans laquelle l'aviation française a été mobilisée pour repousser les combattants sahraouis qui tenaient tête, avec succès, aux forces mauritaniennes", a encore indiqué l'expert.

Pour M. Dupret, le colonialisme, comme expérience historique, ne renvoie, par ailleurs, pas qu'à des dimensions politico-diplomatiques. "La spoliation économique occupe, en effet, un rôle prépondérant dans le phénomène colonial. Il en constitue même l'épine dorsale".

"Cette donnée se vérifie spécialement dans le cas français. Le fait colonial de nombreux et ardents partisans dans les milieux politiques, intellectuels, et industriels de la France du Second Empire", a-t-il soutenu. **Agences**

RUSSIE

L'Américain Whelan risque 18 ans de prison pour espionnage

L'ex-marine américain Paul Whelan, arrêté à Moscou en 2018 sur des soupçons d'espionnage, risque d'être condamné à une réclusion de 18 ans, selon le tribunal municipal de Moscou.

Le parquet russe a requis une peine de 18 ans de prison contre Paul Whelan, 50 ans, un ex-marine ayant les nationalités américaine, britannique, irlandaise et canadienne, qui est jugé à Moscou pour espionnage, a annoncé lundi 25 mai le tribunal municipal de Moscou.

"L'accusation a requis 18 ans de colonie pénitentiaire à sécurité maximale", a indiqué le service de presse du tribunal. Le jugement dans cette affaire, entendue à huis clos, sera rendu le 15 juin à 11h00 heure de Moscou.

"M. Whelan a demandé de l'acquitter parce qu'il n'était pas coupable", a déclaré son avocat, Vladimir Jerebenkov. Paul Whelan a été arrêté le 28 décembre 2018 lors d'une opération d'espionnage, selon le Service fédéral de sécurité (FSB) russe. Il est accusé d'espionnage puisqu'il était en possession d'une clé USB contenant des informations secrètes. L'avocat de M. Whelan affirme que "l'ex-marine a été piégé par l'une de ses connais-



sances à l'hôtel moscovite Métropole". Selon l'avocat, "la clé USB qui lui a été transmise par cette connaissance était censée contenir des photos d'un voyage touristique dans la ville de Serguiev Possad, dans la région de Moscou".

Selon le frère du prévenu, David, Paul Whelan est arrivé dans la capitale russe pour le mariage d'un ami, un autre ex-marine américain. D'après les informations rendues publiques au tribunal, M. Whelan se rendait souvent en Russie depuis 2007.

Au moment de l'arrestation, Paul

Whelan occupait le poste de directeur de la sécurité de BorgWarner, une société américaine de pièces détachées dans le secteur automobile. Le 18 décembre, David Whelan a annoncé que le poste de son frère chez BorgWarner avait été supprimé et qu'il était désormais chômeur.

Les autorités américaines suivent de près l'évolution de l'affaire. L'ambassadeur des États-Unis s'est plusieurs fois rendu au tribunal de Moscou, mais il n'a jamais été admis dans la salle d'audience en raison du caractère secret du procès.

FRANCE

Accueil de 350 migrants mineurs non accompagnés depuis la Grèce

Après que la procédure de relocalisation des migrants mineurs non accompagnés de Grèce a été temporairement suspendue en raison de l'épidémie, les premiers jeunes se rendront en France début juillet, indique le gouvernement grec. La relocalisation en France des migrants mineurs non accompagnés de Grèce a pris du retard à cause de la pandémie de coronavirus, et les 50 premiers jeunes réfugiés partiront début juillet, a annoncé lundi 25 mai le gouvernement grec. "Les procédures de relocalisation qui s'étaient arrêtées temporairement en raison de la crise sanitaire vont démarrer de nouveau au plus vite", a souligné le ministre délégué grec à la Politique migratoire et à l'asile, Georges Koumoutsakos, dans un communiqué. En janvier dernier, la Grèce et la France s'étaient mis d'accord sur la relocalisation de 400 demandeurs d'asile se trouvant dans les camps surpeuplés des îles grecques face à la Turquie, rappelle l'AFP.

Outre ces 400 demandeurs d'asile, le communiqué du ministère aux migrations grec évoque également la relocalisation de 350 mineurs non accompagnés. "La crise du coronavirus a per-



turbé les relocalisations programmées mais la France reste cependant attachée à ses promesses envers la Grèce", a déclaré l'ambassadeur de France à Athènes, Patrick Maisonnave, après une rencontre lundi avec le ministre grec. "Le nombre total des enfants non accompagnés en Grèce s'élève à environ 5.200", selon les autorités grecques. Une grande majorité vit dans des

conditions insalubres dans des logements non adaptés aux enfants.

Face à cette situation, plusieurs pays européens, l'Allemagne, la Belgique, la Bulgarie, la Croatie, la Finlande, la France, l'Irlande, la Lituanie, la Serbie, la Suisse, ont décidé de participer à un programme européen volontaire de relocalisation de 1.600 enfants non accompagnés depuis la Grèce.

SYRIE

La route M4 protégée par l'Armée entre Alep et la frontière irakienne

Les forces gouvernementales syriennes ont garanti la sécurité des véhicules civils sur le tronçon de la route internationale M4 reliant Alep à la frontière avec l'Irak, a annoncé l'agence de presse Sana. Les véhicules civils peuvent désormais circuler sans crainte sur le tronçon de la route internationale M4 reliant Alep à la frontière irakienne via le gouvernorat d'Hassaké, relate l'agence de presse Sana. "La circulation a complètement repris sur la route internationale M4 qui va de la frontière irakienne jusqu'à Alep en traversant le gouvernorat d'Hassaké. L'armée syrienne a garanti la sécurité des véhicules civils et de transport en massant ses forces le long de la route", a indiqué Sana. Pendant la crise syrienne, la route menant d'Irak vers la capitale économique syrienne s'est parfois retrouvée sous le contrôle de radicaux ou bien était la cible de tirs dans certains secteurs.

Le tronçon syrien de la route M4 commence dans la ville frontalière de Al-Yaarubiyah, passe par Qamichli, près de la frontière turque, Hassaké, Tall Tamer et Aïn Issa dans le gouvernorat d'Hassaké, avant de passer par Minbej et Alep et d'arriver à Saraqeb, dans le gouvernorat d'Idlib, où elle croise la route M5 menant vers Lattaquié, Hama et Damas.

CÔTE D'IVOIRE

Arrestation de l'opposant Étienne Daïpo N'Ponon

Le secrétaire général de la plateforme de l'opposition Ensemble pour la démocratie et la souveraineté (EDS) qui a pour référent l'ex-Président Laurent Gbagbo a été inculpé et mis sous mandat de dépôt. Selon le bureau du procureur, Étienne Daïpo N'Ponon aurait des liens avec un cyber activiste arrêté le 7 mai, notamment pour avoir appelé à la destruction de matériel destiné à la construction d'un centre de dépistage du Covid-19. Georges-Armand Ouégnin, président de la plateforme EDS, confirme que les deux hommes se connaissent puisqu'ils appartiennent à la même mouvance, mais cela ne veut pas dire que le responsable politique cautionne les initiatives personnelles du cyber activiste. Il crie à l'injustice.

Notre secrétaire général, monsieur Étienne Daïpo N'Ponon, a été placé sous mandat de dépôt et incarcéré actuellement à la Maison d'arrêt et de correction d'Abidjan pour des chefs d'accusation tels que "atteinte à la défense nationale, troubles à l'ordre public, diffamation, outrage, diffusion de fausses nouvelles. Alors, je voudrais vraiment m'insurger en faux contre ces chefs d'accusation. Je ne reconnais pas ces chefs d'accusation attribués à monsieur N'Ponon. Ce que je dois vous dire, c'est que depuis que nous sommes à la tête d'EDS qui a été créée il y a trois ans, nous avons toujours prôné le dialogue. Alors qu'on associe notre secrétaire général à des chefs d'inculpation, nous sommes vraiment surpris, nous sommes étonnés! C'est inadmissible et inacceptable et nous pensons que ce sont des manœuvres d'intimidation du pouvoir actuel qui tend à traquer, voire à museler l'opposition significative à l'approche des élections qu'ils savent perdues pour eux".

Agences

FAF, ENREGISTREMENT SONORE

Une affaire "interne" selon la Fifa

La Fédération internationale de football (Fifa) a qualifié "d'interne" l'affaire de l'enregistrement sonore et confirme qu'elle devra être traitée par les instances sportives et les juridictions algériennes.

PAR MOURAD SALHI



La réunion tenue ce week-end entre la Fédération algérienne de football et les responsables du département "Intégrité" de la Fédération internationale de football a donné l'occasion d'évoquer l'affaire de l'enregistrement sonore mettant en cause deux acteurs du football algérien sur de supposés arrangements de matchs. Il s'agit du directeur général de l'ES Sétif, Fahd Halfaya, et du manager Saâdaoui Nassim, intermédiaire de la Fédération algérienne de football. Représentée par Ennio Bovolenta, responsable du département Intégrité de la Fifa, Vincent Ven et François Braun, tous deux officiers intégrité au sein de l'instance internationale, l'instance internationale de football, et après des discussions et échanges avec leurs homologues algériens, refuse de s'impliquer directement dans cette affaire. "La Fifa n'aura pas à s'impliquer directement car il s'agit d'une affaire interne qui devra être traitée par les instances et les juridictions algériennes. Les commissions

juridictionnelles dépendant de la Faf et de la LFP devant traiter cette affaire auront à s'appuyer sur leurs propres règlements et code disciplinaire", a indiqué le communiqué de presse de la Faf.

Le nouveau responsable du département Intégrité de la Faf sera installé, selon la même source, la semaine prochaine. "L'équipe du département Intégrité de la Fifa a exprimé sa grande satisfaction de voir la Faf se doter d'une structure similaire et dont le responsable sera désigné la semaine prochaine."

L'instance internationale a réitéré sa "disponibilité et son engagement à poursuivre son accompagnement de la Faf à travers plusieurs volets, dont la prise en charge d'une formation du futur responsable de ce Département, la remise de supports didactiques et toute autre aide et orientations pour le bon fonctionnement de cette structure". Et d'ajouter : "Le nouveau responsable de cette structure devrait assister d'ores et déjà à l'audition de l'intermédiaire des

joueurs (porté officiellement sur la liste des intermédiaires publiée le mois de décembre 2019 sous le numéro 126) convoqué pour le 7 juin 2020 par la Commission de l'éthique", ajoute le communiqué de presse de la Faf.

Par ailleurs, une autre réunion sera organisée la semaine prochaine, en présence cette fois du nouveau responsable du département Intégrité de la Faf afin de procéder aux présentations d'usage et échanger sur le fonctionnement de cette nouvelle structure. A travers ces structures, la Fifa a pour but d'empêcher que des méthodes et pratiques, telles que la corruption, le dopage ou la manipulation de matches, ne mettent en danger l'intégrité des matches. Désormais, la Faf est appelée à mettre la main sur le profil remplissant les exigences et les qualifications liées au poste de responsable de cette structure.

M. S.

FÉDÉRATION ALGÉRIENNE DE GOLF

Une AG ordinaire avant la fin de l'année

Une assemblée générale ordinaire de la Fédération algérienne de golf (FAG) sera tenue avant la fin de l'année 2020, a appris l'APS auprès du président du comité de directoire de l'instance fédérale. "On est tenu de préparer et d'organiser une assemblée générale avant la fin de l'année pour l'adoption des bilans moral et financier (2019-2020) et ensuite, en application des textes en vigueur, installer les commissions de candidature et de recours en vue des élections du prochain bureau exécutif de la Fédération algérienne de golf", a déclaré, à l'APS, le président du directoire, Yahia Rezigu.

Le ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS) a installé, il y a une semaine, un comité de directoire à la FAG, après la suspension de l'ancien bureau exécutif, sous la direction de son président, Fouad Guedra, pour "mauvaise gestion". "Le ministre nous a confié la mission de gérer les affaires courantes de la Fédération algérienne de golf (FAG), assurer la continuité des activités de l'instance pour la durée restante du mandat (fin décembre) et préparer les assemblées (ordinaire et élective), en application de la réglementation en vigueur", a-t-il expliqué. Le directoire

est composé de trois membres, Rezig Yahia (président), Omar Bouchakour et Mohamed Ouatou (directeur de développement et formation). Il est à rappeler que la dernière AG ordinaire en date du 16 mars 2019 pour l'adoption des différents bilans avait été invalidée par la tutelle qui avait par la suite ouvert une enquête sur la gestion de la FAG, menée par les services de l'inspection générale du MJS et qui avait abouti à la suspension de l'actuel bureau fédéral et désigner un directoire. "La prise en main de la direction de la Fédération n'a pas été facile, mais dès notre installation, on a effectué des opérations urgentes, telles que le blocage du compte actuel de l'instance, le changement des différentes cirures, en attendant les autres étapes (matériels spécifiques, biens de la FAG, entre autres)", a expliqué Rezig, sans oublier la passation de consignes qui doit se faire avec le président suspendu. La nouvelle équipe chargée de gérer les affaires de la Fédération devra tenir, mercredi, une réunion de travail avec les services concernés du MJS, afin de tracer les voies légales à suivre dans le travail du directoire.

Parmi les prérogatives du directoire, l'élaboration d'un plan d'action pour les

six mois à venir (d'ici le 31 décembre) qui comprendra : la formation des moniteurs et arbitres, assurer l'animation et œuvrer à rassembler les clubs et écoles de golf, mis en veilleuse durant 8 ans. D'ailleurs, il compte, avec la présentation du plan d'action, demander une subvention pour l'année en cours. "Le golf a perdu huit précieuses années. Avant cela, il y avait un bon travail de fond, de formation de jeunes golfeurs et de développement qui avait été mis en marche, avec les écoles qui avaient la tâche de former des jeunes golfeurs, mais tout cela a complètement disparu et a porté préjudice à une discipline olympique par excellence", a regretté Rezigu.

A partir de ce constat et dans le but de rattraper le temps perdu, le directoire compte, avec l'aide de la tutelle, faire appel à toutes les compétences, surtout celles marginalisées, pour contribuer à la refonte d'une discipline qui "doit revenir sur la scène sportive nationale et internationale", a estimé le président du directoire, ancien commissaire de jeu et formateur, et actuellement président de la section golf de l'Union sportive el biairoise.

APS

MUSA

"Difficile de jouer en présence de Mahrez"

Dans un entretien avec le média saoudien *Sport360*, l'international nigérian Ahmed Musa a parlé de son aventure avec Leicester City qui n'était pas positive. Le joueur de 27 ans a déclaré : "Avant de signer à Leicester, les dirigeants m'ont indiqué que Riyad Mahrez allait quitter le club, si je savais qu'il allait rester j'aurais pris la décision de rester au CSKA Moscou. Leicester avait plusieurs bons joueurs à mon poste et j'ai eu un peu de temps pour jouer."

Pour rappel, Ahmed Musa était attendu comme un renfort de luxe à Leicester mais il n'a pas réussi à s'imposer dans l'effectif des Foxes.

FRANCE

Jordan Halaïmia quitte Saint-Etienne

Vainqueur de la Coupe Gambardella (Coupe de France U-19) la saison précédente, le jeune défenseur de la réserve de Saint-Etienne Jordahn Halaïmia a eu une saison difficile avec la relégation de l'équipe réserve mais aussi de multiples blessures.

Dans un entretien accordé à *But!*, le jeune joueur de 20 ans, qui a déclaré son envie de jouer pour l'Algérie, a indiqué qu'il n'a pas eu de propositions pour prolonger son contrat avec le club et qu'il va quitter l'ASSE pour trouver un autre club qui lui fera confiance et qui lui accordera du temps de jeu.

"La saison passée était difficile pour moi j'ai eu une infection à la jambe et quand je suis revenu j'ai eu une déchirure, c'est étrange pour moi parce que je me blesse rarement." Avant de poursuivre : "Mon aventure avec Saint Etienne se termine mais rien ne s'arrête, je recherche un club qui m'offre sa confiance et du temps pour s'illustrer, et ça me tente aussi une aventure à l'étranger, mon départ de Saint Etienne je le vois comme un début d'une nouvelle aventure", a déclaré le jeune défenseur franco-algérien.

ITALIE

Ghezal aura-t-il plus de temps de jeu ?

Arrivé durant le mercato estival en provenance de Leicester City sous forme de prêt, l'international algérien Rachid Ghezal n'a pas beaucoup joué avec la Viola. L'ancien joueur de l'Olympique lyonnais aura probablement plus de chance de jouer lors de la reprise du Championnat italien. En effet, le joueur de 28 ans va bénéficier du turn-over instauré par son entraîneur comme le rapporte les médias proches du club. Ghezal devra saisir sa chance et profiter de l'absence de Franck Ribéry et Kouamé. Ghezal, malgré son statut de remplaçant, avait indiqué qu'il aimerait continuer son aventure avec la Fiorentina avec laquelle il se sent bien.

**ENQUÊTES
CRIMINELLES**



21h00



Au sommaire : «Affaire Isoird : rendez-vous avec la mort». Le 5 juillet 2009, Rémi Chesne découvre dans son garage le corps sans vie de son épouse. La mère de famille de 38 ans se serait pendue... Dans une lettre manuscrite, elle avoue avoir trompé son mari avec un collègue de travail, Patrick Isoird. Se sentant coupable, elle aurait décidé de se tuer... Cinq ans plus tard, le corps calciné de Patrick Isoird est retrouvé dans une grotte de Sète. L'agent hospitalier de 49 ans a été ligoté puis abattu de deux balles de fusil. Le jour de sa disparition, il avait rendez-vous avec une amie, Audrey Louvet, également très proche de Rémi Chesne - «Affaire Mistler : mortel libertinage»

**ENQUÊTE SOUS
HAUTE TENSION**



21h00



Compiègne, à 90 km de Paris, est une ville moyenne avec un centre-ville historique et des cités sensibles en périphérie, drainant leur cortège de trafics, de violences et d'incivilités. Pour assurer la sécurité des 40000 habitants, le maire ne lésine pas sur les moyens. Son crédo : la tolérance zéro. Ainsi, 28 policiers municipaux patrouillent jour et nuit. Ils bénéficient d'une aide précieuse : 150 caméras observent les rues en permanence et traquent les délinquants. Des caméras qui filment en direct les agressions, les vols, les accidents, et qui permettent de voler plus vite au secours des victimes, mais aussi d'identifier et d'interpeller les auteurs de crimes et de délits

**PAROLE
CONTRE PAROLE**



21h00



Laura, jeune commissaire priseur à la carrière prometteuse, voit sa vie basculer le jour où elle est victime d'un viol. Le violeur est un galeriste connu et respecté, et le viol s'est produit après une soirée arrosée. Laura sait qu'elle a peu de chances d'être crue si elle porte plainte. Mais cette même nuit, la femme du galeriste est assassinée chez elle. Le mari est suspecté du meurtre. Mais il a un alibi : au moment du meurtre, il était en train de violer Laura. Lorsque la police demande à Laura de confirmer l'alibi, elle comprend qu'elle peut se venger en laissant condamner son violeur pour meurtre

**DES RACINES ET DES AILES
TRÉSORS EN HÉRITAGE
DEPUIS VILLANDRY**



21h00



Carole Gaessler nous emmène à la découverte du château de Villandry, célèbre pour la beauté de son jardin d'inspiration Renaissance et son potager décoratif, le plus grand d'Europe. Remarquables, surprenants ou historiques : depuis la Renaissance, les jardins du Val de Loire sont l'oeuvre de créateurs passionnés. Au château de Valmer, une paysagiste réputée commence une nouvelle collection consacrée aux fleurs comestibles. De son côté, son fils a recréé un clos de vigne. Le château de la Bourdaisière, lui, abrite un lieu unique au monde : un conservatoire de la tomate, où plus de 700 variétés sont cultivées ! L'architecte Adrienne Barthélemy nous emmène ensuite sur les bords de Loire



**LA SÉLECTION
DU MIDI LIBRE**

LE PASSÉ



21h00



Après quatre années de séparation, Ahmad arrive à Paris depuis Téhéran, à la demande de Marie, son épouse française, pour procéder aux formalités de leur divorce. Lors de son bref séjour, Ahmad découvre la relation conflictuelle que Marie entretient avec sa fille, Lucie. Les efforts d'Ahmad pour tenter d'améliorer cette relation lèveront le voile sur un secret du passé. Il rencontre alors Samir, le nouveau compagnon de Marie, propriétaire d'une blanchisserie à Paris, et dont la femme est dans le coma depuis un mystérieux accident

**UNE MERVEILLEUSE
HISTOIRE DU TEMPS**



21h00



À l'université de Cambridge, le jeune Stephen Hawking poursuit des études en cosmologie, une «religion pour athées intelligents», comme il se plaît à définir cette discipline qui le passionne. Lors d'une soirée étudiante, il fait la rencontre de Jane Wilde, portée, elle, vers la littérature et l'Église anglicane. Attirés l'un par l'autre, ils entament une liaison que le destin va bientôt chahuter. Stephen apprend qu'il souffre de la maladie de Charcot, une affection neurodégénérative qui détruit les cellules du cerveau contrôlant l'ensemble des activités musculaires

TOP CHEF



21h00



Les candidats continuent leur marathon culinaire avec deux nouvelles épreuves exceptionnelles avec les plus grands chefs du monde. Leur objectif : récolter 2 pass pour se qualifier pour la demi-finale. Pour la cinquième épreuve des quarts de finale, les candidats devront impressionner deux chefs hors norme de renommée internationale : Gaggan Anand (2 étoiles) et David Muñoz (3 étoiles). Pour impressionner ces deux chefs avant-gardistes, les candidats devront inventer un mode de dégustation autour d'une bouchée gastronomique. Pour la sixième et dernière épreuve des quarts de finale, les candidats devront séduire la pâtissière Jessica Préalpto avec une tarte aux fruits moderne

**THE RESIDENT PANNE
DE COURANT**



21h00



A cause d'une panne d'électricité, les docteurs de l'hôpital Chastaïn doivent redoubler d'ingéniosité pour soigner les patients, sans la précieuse aide de la technologie. L'hôpital est vite surchargé et l'équipe, débordée. Randolph ordonne que plus aucun patient ne soit admis. Conrad et Davon décident d'enfreindre cette règle pour sauver un enfant



Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : direction@lemidi-dz.com

La rédaction
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com
Pour votre publicité s'adresser à l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28
Bureau de Constantine : 100, rue Larbi Ben M'hidi - Constantine - Tel/Fax : 031.64.17.53

Bureau de Annaba
24 rue Med-Khemisti
Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-Ouzou
Cité Mohamed-Boudiaf
BT 29 A
Nouvelle-Ville T. O.
Tél-Fax : 021.93.69.29

Impression : Centre : SIA Diffusion : Midi libre
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire : SGA Bouzarâh : 02100007113000214 clé 16
Adresse : 12 rue Fouzia Moulaha Rostomia Clairval Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Web : www.lemidi-dz.com

Fajr	03h45
Dohr	12h45
Asr	16h36
Maghreb	20h01
Icha	21h38

L'EUROPE POURSUIT SON "DÉCONFINEMENT"

DES PAYS S'APPRÊTENT À ACCUEILLIR LES TOURISTES

Le processus de "déconfinement" se poursuit dans plusieurs pays européens, après de longues semaines de mesures de confinement strictes visant à endiguer la pandémie de coronavirus ayant fait plusieurs dizaines de milliers de morts sur des centaines de milliers de cas de contaminations recensés.

La France entame cette semaine sa troisième semaine de déconfinement partiel. Les déplacements restent limités à un rayon de 100 kilomètres autour du domicile, tandis que les lieux de cultes ont commencé à retrouver leurs fidèles ce week-end.

Les cérémonies religieuses ont en effet pu reprendre dès ce samedi. Les catholiques peuvent se rendre à la messe dimanche et des musulmans dans les mosquées. Curés, pasteurs, rabbins et imams doivent cependant s'assurer que les fidèles respectent la distanciation sociale et le port du masque. Les plages sont également redevenues relativement accessibles la semaine dernière en France, bien qu'il ne soit pas possible pour l'heure de rester statique sur la plage. Ce concept de "plage dynamique" rend ainsi impossible de bronzer sur la plage, mais permet aux citoyens d'utiliser la plage pour les activités sportives ainsi qu'accéder à la mer pour nager.

Le concept de "plage dynamique" demeure cependant inexistant au Royaume-Uni, où



des scènes de plages bondées ont été enregistrées à travers le pays durant les derniers jours. Le Royaume-Uni prévoit en parallèle d'imposer une quatorzaine aux voyageurs arrivant de l'étranger afin de "contenir" la propagation du coronavirus, avec aucune exemption de nationalité prévue "pour le moment".

En Allemagne, le déconfinement se poursuit avec un allègement progressif des mesures de restriction. Des manifestations continuent quant à elles de dérouler chaque samedi dans plusieurs villes du pays afin de dénoncer un confinement "liberticide".

Ces manifestations rassemblent chaque semaine une population hétéroclite, composée de militants extrémistes, théoriciens du complot, et de personnes sincèrement inquiètes d'une limitation des libertés publiques imposées par les autorités.

En Italie, le gouvernement prévoit de s'appuyer sur le tourisme afin de relancer la machine économique, à l'arrêt suite à la crise entraînée par la pandémie de la Covid-19. Les frontières européennes devraient rouvrir le 3 juin prochain, tandis que plusieurs lieux touristiques phares ont d'ores et déjà rouvert leurs portes à l'image

de la célèbre basilique Saint-Pierre de Rome, le site de Pompéi ou encore les Musées du Vatican qui devraient rouvrir incessamment.

L'Italie a également proposé une reprise coordonnée des déplacements en Europe le 15 juin, qui pourrait devenir le "D-Day" du tourisme. "Nous travaillons afin de pouvoir repartir tous ensemble le 15 juin en Europe. Pour le tourisme, le 15 juin est un peu le D-Day européen", a indiqué le ministre des Affaires étrangères italien, Luigi Di Maio. "L'Allemagne aspire à rouvrir le 15 juin (...) nous y travaillons avec l'Autriche et d'autres pays", a ajouté le chef de la diplomatie italienne.

En Espagne, le gouvernement a décidé de rouvrir les frontières du pays aux étrangers à partir du 1^{er} juillet prochain afin de permettre le retour des touristes dont dépend fortement l'économie du pays. "Le gouvernement va lever la quarantaine pour les touristes étrangers le 1^{er} juillet", a déclaré le Premier ministre espagnol Pedro Sanchez.

"Le plus dur est derrière nous. En juillet, nous allons ouvrir graduellement aux touristes internationaux, lever les mesures de quarantaine, assurer les plus hauts standards de santé et sécurité", a renchéri le ministre des Affaires étrangères Arancha Gonzalez, soulignant que "l'Espagne vous attend!".

TRAVAILLEURS ÂGÉS

L'OIT PRÉVIENT CONTRE DES SÉGRÉGATIONS À LEUR ÉGARD

L'Organisation internationale du travail (OIT) a mis en garde contre d'éventuelles discriminations à l'emploi à l'égard des travailleurs âgés en raison de leur vulnérabilité perçue aux effets du virus Covid-19.

"Les travailleurs âgés sont une ressource précieuse pour les entreprises, pourtant l'histoire récente a montré que beaucoup d'entre eux risquent de perdre leur emploi, en raison de la crise et de la récession", a fait constater un article de l'OIT publié sur son site web.

"A l'heure où les économies réduisent les restrictions imposées aux entreprises, de nombreux travailleurs vont être rappelés au travail, mais il est possible qu'on demande à ceux dont la santé est considé-

rée comme plus à risque de rester chez eux plus longtemps, voire de ne jamais revenir", a prévenu Carla Henry, spécialiste technique principale du Département recherche de l'OIT.

"L'histoire récente suggère que les travailleurs âgés les moins éduqués sont plus défavorisés dans les contextes de crise et de récession", a fait savoir la même source.

Elle a cité la période qui a suivi la grande récession de 2007 à 2009 où les taux de chômage des travailleurs âgés et des jeunes ont très fortement augmenté.

"Beaucoup d'entre eux ont perdu leur emploi stable et se sont retrouvés dans des situations de travail plus précaires, avec une baisse de leurs revenus. Cependant, les

travailleurs âgés ont mis plus de temps avant de retrouver un travail", a-t-elle argué.

Certains ont choisi de sortir complètement du marché du travail et ont arrêté de chercher un emploi. D'autres ont accepté des emplois informels plus précaires. Cela a eu des conséquences à long terme, comme une baisse de leur épargne, du montant de leurs pensions et de leur qualité de vie, avec l'obligation de travailler plus longtemps qu'ils ne l'avaient prévu.

"Il semble aujourd'hui que les effets sur l'emploi de la pandémie seront encore plus graves, ce qui suggère que les travailleurs âgés seront une nouvelle fois durement touchés", prévoit l'article.

TRIBUNAL DE BOUMERDÈS

LE PROCÈS DE HAMEL REPORTÉ AU 2 JUIN

Le tribunal de Boumerdès a reporté, ce mardi, le procès de l'ancien DGSN, Abdelghani Hamel, au 2 juin prochain, selon une source judiciaire.

Lié au détournement du foncier agricole, dilapidation des deniers publics et trafic d'influence, ce procès s'annonce d'autant plus retentissant encore qu'il implique les anciens ministres des finances et des travaux publics, respectivement Hadji Baba Ammi et Abdelader Kadi ainsi que plusieurs walis et Chafik Hamel, fils du principal accusé. Ils devront répondre des chefs d'accusation de détournement et dilapidation du foncier agricole ainsi que de deniers publics et trafic d'influence à des fins d'activités illégales.

Pour leur part, le frère de l'ancien Président, Saïd Bouteflika et les deux anciens Premiers ministres, Abdelmalek Sellal et Noureddine Bedoui, sont appelés comme témoins dans l'affaire.

BILAN DU COVID-19 EN ALGÉRIE 8 NOUVEAUX DÉCÈS, LES CONTAMINATIONS EN HAUSSE

L'Algérie a enregistré 8 nouveaux décès du Covid-19 ces dernières 24 heures (contre 10 hier), portant à 617 le nombre de morts dans le pays depuis le début de la pandémie, a annoncé hier le porte-parole du comité scientifique en charge de la gestion de l'épidémie le professeur Djamel Fourar. Les nouveaux décès ont été déplorés à Tiaret (2), El-Bayadh, Laghouat, Aïn-Defla, El-Oued, Bouira et Sétif. Le nombre de contaminations a augmenté de 194 cas ces dernières 24 heures (197 hier), pour atteindre au total 8.697 cas confirmés répartis sur l'ensemble du territoire national, selon la même source. Pour les guérisons, 171 personnes ont été déclarées guéries ces dernières 24 heures (contre 169 la veille), ce qui porte le total à 4.918 depuis le début de l'épidémie, selon le professeur Fourar qui précise que 31 patients sont actuellement en soins intensifs.